CARTE ARCHÉOLOGIQUE DU CANTON DE VAUD

Gustave Charles Ferdinand Bonstetten (baron de.)



BARON DE BONSTETTEN

CARTE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CANTON DE VAUD

ACCOMPAGNÉE D'UN TEXTE EXPLICATIF



TOULON
[illegible]

Y. W. Haynes

BARON DE BONSTETTEN

CARTE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CANTON DE VAUD

ACCOMPAGNÉE D'UN TEXTE EXPLICATIF



TOULON
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE CH. MIHIÈRE ET Cie
BOULEVARD DE STRASBOURG, 56.

1874

ABRÉVIATIONS :

T. R. *Tuiles à rebords et ruines Romaines.*

C. B. *Cimetières Burgondes avec leur mobilier funéraire habituel : coutelas et plaques de ceinturon en bronze ou en fer damasquiné d'argent.*

A

ACLENS. — Restes de constructions romaines près de la jonction de la Senoge et de la Venoge, dans le bois de Montbavon, au lieu dit : Au Tatenélaz. Ces ruines étaient assez considérables, mais elles ont été détruites il y a vingt ans, pour en utiliser les matériaux. On retrouve des traces de murs de trente-cinq mètres de long sur dix-sept de large.

AGIEZ. — Dans une carrière, au fond d'une fissure verticale remplie de terre et à huit pieds de profondeur : Hache en serpentine à deux tranchants et percée au centre pour recevoir un manche. (*Musée de Laus.*) En 1838 : C. B. près du village; tout a été détruit et les objets d'antiquité vendus au fondeur. — Sur le plateau qui domine le village, nombreux fragments de poteries romaines sans traces de murs.

AIGLE. — Au col des Mosses, sur la route d'Aigle à Château-d'Oex; hache en bronze à Ailerons. (V. *Anzeiger*, 1869.) — Au Plan d'Essert : sépultures helvètes ; sarcophages en dalles brutes, à trente et soixante centimètres de profondeur ; diadème formé d'un fil de bronze ; anneaux ; épingles et grains de collier en pâte de verre ; crâne humain, type de Dissentis. (*Rutimeyer.*) — Aux Afforets et au pré Bacon : sépultures pareilles, détruites pour planter de la vigne ; les objets qui s'y trouvaient furent jetés dans le torrent de la *Grande Eau* (1869 et 1870). Un peigne en bronze, orné de deux figurines d'oiseaux, a été trouvé dans les environs d'Aigle. (*Musée de Laus.*)

AIGUILLES DE BAULMES. — C'est le nom d'une des sommités du Jura au-dessus de Baulmes; là, un étroit défilé qu'on appelle *Château de César* conduit à Sainte-Croix ; il doit y avoir eu sur cet emplacement une barrière destinée dans le moyen-âge à fermer le passage; on aperçoit encore un fragment de mur à ras de terre, mais sans *aucun vestige* romain (1).

ALENS. — Entre ce village et Cossonay, près de la campagne de Montgifis : C. B ; une plaque de ceinturon en bronze représente Daniel dans la fosse aux lions avec une inscription en caractères illisibles pour nous.

ALLAMAN. — Sarcophages helvètes à inhumation, découverts en 1824 ; ils renfermaient des celts, des faucilles et un fer de lance en bronze. Tous ces objets ont pris le chemin de la forge. (*Troyon. Ant. de la S. Oc.*, *p.* 465.) — Vestiges d'établissement romain à peu de distance du village.

ANTAGNE. — Sépultures helvètes : inhumation ; tombes dallées ; bracelets en verre jaune et un autre en bronze. Seconde sépulture : lame d'épée en fer; fragments de chainette en bronze et vase en poterie. — Tuiles romaines dans les environs du village. (*Anzeiger*, 1862.)

APPLES. — T. R.

ARNEX. — Tertre recouvrant la base d'une construction circulaire, avec ossements calcinés et tuiles *à rebords*; on y a trouvé *une balance à plateau*. (*Troyon. Ant. R. du C. de Vaud, p.* 515.)

AUBONNE. — Sépulture helvète, torques dont

(1) M. Sinner a fait allusion à ce passage dans son *Voyage dans la Suisse occidentale*, 1781 : « Près du fort de Joux, sur la route « de Neuchatel, on trouve un défilé qu'on peut tenir fermé par « une grosse chaine attachée d'un côté à un rocher. Ce passage « n'a que trente pieds de large; une tradition populaire rapporte « que Jules César avait construit un fort dans ce défilé. »

les deux extrémités sont réunies par une chaluette; deux grelots à côtés à jour. — Ruines romaines. — Tombes burgondes dans une gravière; de tous les objets qu'elles renfermaient on n'a conservé qu'une fibule en argent en forme de rosace, à verre rouge cloisonné avec ornements en filigrannes. — Serpes, haches et autres instruments en bronze trouvés à Trévélin, à quinze minutes Ouest d'Aubonne. — Fragment de sculpture représentant des gladiateurs. — Ce fragment provient de Chanivaz. (V. *Chanivaz.*)

AVENCHES. — Aventicum; Aventiculum (*It. D'Ant*); Caput gentis (*Tacite*); Civitas Elvitiorum, Aventicus (*Notit. Provinciarum*); Colonia Pia Flavia Constans Emerita Aventicum Helvetiorum; Colonia Pia Flavia Constans Emerita Aventicum Helvetiorum Fœderata (*Inscriptions*). En allemand, Wifflisburg. — Chef-lieu du Pagus Tigurinus (V. *Inscript.* 159) et capitale de toute l'Helvétie (*Caput gentis*); prise en 69 par Cecina qui défait les Helvétiens commandés par Cassius Severus. — Claudius Cossus député d'Avenches, parvient par son éloquence à émouvoir les soldats qui demandent grâce pour Avenches. — Cette ville a joui d'une grande prospérité sous les Flaviens; elle reçut d'eux le nom de Pia Flavia, celui de Constans pour sa fidélité à Galba et d'Emerita comme colonie de vétérans. — Ravagée et en partie détruite sous Gallien par les invasions barbares (259 à 268), A. Marcellin, qui la visita en 355, la dépeint comme une ville déserte et en ruines. — Les murs d'enceinte donnent à Avenches cinq quarts de lieue de circuit; quatre-vingts à quatre-vingt-dix tours demi-circulaires complétaient la défense; une de ces tours est encore intacte, elle avait deux étages. — On a reconnu à Avenches quatre portes d'entrée de dix-sept mètres de large. — Un aqueduc amenait les eaux à la ville depuis le moulin de Prez, à quatre lieues de distance. — Ruines d'amphithéâtre, de théâtre et de scola. — D'après M. Bursian, la colonne dite du *Cigognier* faisait partie d'une espèce de cryptoportique construit dans un but d'utilité publique; selon d'autres archéologues, ce *Cigognier* appartenait à un arc-de-triomphe, un temple, etc. — Les citoyens d'Avenches faisaient partie de la *tribu Quirina*.

INSCRIPTIONS :

(N° 154 Momms).

DEAE AVENT
T. TERTIVS
SEVERVS
CVR. COLON
IDEMQVE. ALL
CVI. INCOLAE
AVENTICENS
PRIM. OMNIVM
OB EIVS ERGA
SE MERITA
TABVLAM ARG
P...L POSVERE
DONVM. D. S. P.
EX IIS V̄CC. L. DDD

(C. de Villars.)

A la déesse Aventia, les habitants d'Avenches, les premiers de tous, lui ont consacré une table d'argent du poids de....... en reconnaissance de ses bienfaits. T. Tertius Severus, curateur de la colonie d'Avenches et membre agrégé du Sénat, a concouru à cette offrande pour 5,200 sesterces. L'emplacement a été donné par décret du Sénat (d'Avenches.)

Curator coloniæ : *Administrait les finances et les propriétés de la ville; était élu par le Sénat (Curie). Il ne paraît pas qu'il s'agisse ici d'un curateur impérial, surveillant la perception des impôts pour le compte du fisc impérial. Il y avait aussi des officiers municipaux d'un ordre inférieur, qui portaient le titre de* Curatores, *accompagné de la désignation de leurs fonctions : Curator aquæ deducundæ; Curator ædium; Curator scolarum; Curator viarum, etc.*

Allectus ou Adlectus : *agregé in ordinem decurionum (membre agrégé du Sénat) ou Allectus inter cives. — Le* ALL *de l'inscription pourrait être aussi* Allector, *soit percepteur des impôts pour le fisc impérial.* (V. Orell, n° 369.)

Incolæ : *Domiciliés, résidents qui ne sont pas originaires de la localité par opposition à bourgeois* (municipes dicebantur suæ cujusque civitatis cives. Digest L. 1. dans Herzog Gall. Narb., 153.) *Mais il faut prendre ici le mot* incolæ *dans un sens plus général. — On devenait* incola *d'une ville après dix ans de séjour. — Les* incolæ *étaient astreints aux fonctions municipales.*

Sesterces : *le sesterce représente à peu près 10 centimes.*

DÉCURIONES : *membres du Sénat provincial, étaient dans l'origine au nombre de cent ; mais ce nombre a varié selon les époques comme celui du Sénat romain, qui a servi de type aux Sénats provinciaux.*

(*155 Momms.*)

DEAE. AVENTIAE.
ET GEN. INCOLAR
T. IANVARIVS
FLORINVS
ET. P. DOMITIVS
DIDYMVS
CVRATORES. COL
EX. STIPE. ANNVA
ADIECTIS. DE. SVO
HS N̄ ĪD

(*C. de Villars.*)

A la déesse Aventia et au dieu tutélaire des habitants, Titus Januarius Florinus et Publius Domitius Didymus, curateurs de la colonie (d'Avenches), ont élevé cet autel avec le produit des offrandes annuelles, en y ajoutant 1,500 sesterces de leur fortune particulière.

CURATORES (V. nº 154). *Il y avait donc plus d'un curateur dans une cité ? Zumpt lit :* Curatores collegii, *mais de quel collége ?*

STYPE *: offrande volontaire (data pro cujusque copia)*; Jactatæ stipes : *offrandes déposées dans les sources et lieux consacrés.*

SESTERTIIS 1,500, *représentent environ* 150 *francs.*

(*Nº 156. — Anzeiger* 1865, *notice Caspari.*)

DEAE AVENT
C. IVL PRIMVS
TRIVMVIR
CVR. COL. ITEM
CVR. IIIIII VIR
D. S. P...
D.....

(*C. de Villars.*)

A la déesse Aventia, Caius Julius Primus, triumvir, curateur de la colonie, curateur des Sevir, a élevé (cet autel) à ses frais.

TRIUMVIR : *Il s'agit ici de fonctionnaires municipaux d'un rang inférieur ; on trouve mentionnés dans les inscriptions, des* Triumviri agrarii ; *des* T. agro dividendo ; *des* T. nocturni, *etc., et comme à Genève des* T. locorum publicorum persequendorum, *c'est-à-dire, Directeurs des travaux publics. C'était sans doute le poste qu'occupait à Avenches ce C. J. Primus.*

CURATOR COLONIÆ. (V. nº 154.)

CURATOR VI VIRORUM *: trésorier du collége des Seviri.* (V. Gruter, p. 319 *et* Herzog Gall. Narb., nº 360.) *On trouve aussi des* Patroni *des colléges de VI vir.*

SÉVIRI OU SEVIRI AUGUSTALES : *formaient un collége de prêtres institué par Tibère ; ils rendaient un culte à la mémoire des empereurs, étaient nommés par le Sénat principal et à vie ; occupaient un rang intermédiaire entre la plebs et les chevaliers. C'étaient souvent des affranchis enrichis.*

(*157 Momms.*)

BIVIS
TRIVIS
QVADRV
VIS

(*Mus. d'Avenches.*)

Cette inscription se rapporte aux divinités des carrefours.

(*159 Momms.*)

GENIO
PAG. TIGOR
P. GRACCIVS
PATERNVS
T. P. I (CVR. COL. ET)
(*Orelli.*)
SCRIBONIA
LVCANA
H. F. C (V. FEC.)
(*Orelli.*)

Au Dieu protecteur du canton Tigurin P. Graccius Paternus a ordonné par testament qu'on élevât cet autel et Scribonia Lucana son héritière l'a fait exécuter.

GENIO PAGI TIGORINI *: inscription pareille trouvée à Kloten (C. de Zurich) ; son authenticité longtemps mise en doute est aujourd'hui reconnue. On retrouve partout des autels consacrés aux grandes divinités, dit M. F. Keller, mais les* Genii *ne pouvaient avoir qu'un culte purement local et circonscrit. Il faudrait conclure de ces deux inscriptions au* Genius Pagi Tigorini, *qu'Avenches était le chef-lieu du Pagus Tigurinus dont Kloten aurait fait partie.* (V. Anzeiger, art. de F. Keller, 1864.)

(*164 Momms.*)

NVMINIB. AVG
ET GENIO. COL. HEL
APOLLINI. SACR
Q. POSTVM. HYGINVS
ET POSTVM. HERMES. LIB
MEDICIS. ET. PROFESSORIB
D. S. D.

(*Avenches.*)

Aux divins Augustes, au Génie de la colonie des Helvétiens et à Apollon, Q. Postumus Hyginus et Postumus Hermes, affranchis, ont élevé cet autel à leurs frais en l'honneur des médecins et professeurs (d'Avenches).

(*165 Momms.*)

DEAE
VICTORIAE
M. IVNIVS
PRIMITIVS
EX-VOTO

(*Château de Villars.*)

A la déesse de la Victoire, M. J. Primitius, ex-voto.

(*166 Momms.*)

DEAE. VICTORI
AE
SABIN. MARC....
LA

A la déesse de la Victoire, Sabina Marcella (a consacré cet autel).

(*167 Momms.*)

. . . .
. . . .
CAMILL
IVCVND.....
V. L. M

(*Avenches.*)

A . . . .
C. Iucundus a acquitté avec joie son vœu.

(*168 Momms.*)

IMP. CAESARI VESPASIANO
. . . . . . E . . . . . .
. . . . S . . . .
. . . . . . L . . . .

(D'après Stumpf; elle a disparu depuis.)

(*169 Momms.*)

. . . .
DOMIN. . E. AVG
MATRI. . ASTROR
HEL. PVBLIC. . . .

(*Avenches.*)

. . . . A l'auguste impératrice . . . . mère des camps, les Helvétiens (ont consacré) officiellement ce monument.

(*175 Momms.*)

. . . . LEGATO
IMPER. CAEs NERVAE. AVG. GERM. LEG XVI
FLAVIAE. FIRMAE. ET LEGATO. IMP. NERVAE
TRAIANI CAESARIS. AVG. GERMAN. DACICI
LEG. VI. FER rat AE. SODALI. FLAVIALI. PRAETORI
AERARI. MILITARIS. LEGATO. IMP. NERVAE
TRAIANI. CAESARIS. AVG. GERMANICI DACICI
PROVINCIAE. LUGDUNENSIS. CONSVLI. LEGATO
IMP. NERVAE. TRAIANI. CAESARIS. AVG. GERMANIC
DACICI. AD. GENSUS. ACCIPIENDOS
COLONIA. PIA. FLAVIA. CONSTANS. EMERITA
helvETIOrVM FOEDERATA
PATRONO

(Copiée par Stumpf; il n'en existe plus qu'un fragment au mur de l'église.)

. . . . Commandant la 16me légion surnommée Flavia Firma, pour l'empereur César Nerva Auguste Germanicus; commandant la 6me légion surnommée Ferrata, pour l'empereur Nerva Trajan César Auguste, le Germanique, le Dacique; préposé au culte des divins Flaviens; trésorier de la caisse militaire; gouverneur de la province lyonnaise au nom de l'empereur Nerva Trajan César Auguste le Germanique le Dacique; consul; préposé au cens par l'empereur Nerva Trajan César Auguste le Germanique le Dacique. La colonie Pia Flavia Constans Emerita, alliée des Helvétiens, à son patron.

LÉGION 16me FLAVIA : *tenait garnison en Syrie; créée ou reformée par Vespasien; est encore mentionnée dans la* Notitia *(Ve siècle). Le nombre d'hommes des légions a varié selon les empereurs; elles étaient, sans compter les officiers, de 5,280 sous Trajan et de 5,000 sous Alex. Sévère.*

LÉGION 6me FERRATA : *tenait garnison en Syrie; ne figure plus dans la* Notitia.

SODALI FLAVIALI : *les Sodales formaient un collége de prêtres rendant un culte à la mémoire des empe-*

reurs et créé par Tibère. (T. Annales, I, 54.) *Les membres ds ce collége étaient choisis parmi les personnages de haut rang. Flaviali se rapporte au nom de la famille impériale des Flaviens.*

Aerarii militaris : *caisse militaire fondée par Auguste pour pensionner les vieux soldats qui avaient achevé leur temps de service. Cette caisse était administrée par un Préfet ou par un Préteur.*

Provinciæ Lugdunensis : *l'Helvétie, après avoir fait partie de la* Belgique *jusqu'à Auguste, fut réunie par lui à la* Lyonnaise (Pline, IV, 17.) *et adjointe plus tard à la* Grande Sequanie *comme l'indique la* Notitia provinciarum. *Castrum Ebredunense (Yverdon), Civitas Equestrium (Nyon), Civitas Basiliensium (Bâle), Vindonissa (Vindisch) et Augusta Rauracorum (Augst) en faisaient partie.*

Consul *(à Rome).*

Legatus ad Census accip. : *chargé par l'empereur de percevoir les impôts dans la Gaule Lyonnaise.*

Colonia : *Vespasien avait établi une colonie romaine à Avenches. Cette ville ajouta au titre de Colonia celui* d'Emerita, *à cause des vétérans qui y furent envoyés, et de* Flavia *en l'honneur de la* Gens Flavia, *à laquelle Vespasien appartenait.*

Fœderata : *Comme associée à plusieurs petits municipes et villages (Vici). Sous une même administration (Republica).*

Patrono : *Protecteur, défenseur des intérêts de la cité auprès des empereurs; cette dignité était à vie et même souvent héréditaire.*

(176 Momms.)

. . . .
. . . RO EPVLON
. . . VGVST. PR. PR.
. . . AN SVPERIOR
. . . VBL. PATRONO
(Château de Villars.)

. . . . Epulon . . . . Propréteur impérial dans la Germanie Supérieure . . . à leur patron.

Epulones : *collége de prêtres chargé d'ordonner les repas offerts aux dieux ; créé* 196 *ans a. J.-C. — Composé de trois et plus tard de sept membres.*

Propréteur : *gouverneur d'une province impériale.*

Germania Sup. : *Le gouverneur de cette province résidait à Mayence.*

Patrono. (V. 175.)

(177 Momms.)

. . . . .IV. . . . . .
QVESTVRA. . IN. . . . . .
ASIA. FVNCTV. . . .
INCOLAE. AVENT. . ENS
OB. EGREG. EIVS. ERG. . . E. MER
PATRON. P. CVI. SINGVLI
ADQ. VNIVERS. OBLIGATOS
SE. ESSE. PRAEFERVNT. ADQ
ETIAM. PARVM. SIBI. VI
DENTVR. PRAEDICARE
CVRA. T. NIGR. MODESTI
IIIIII VIRI. AVGVSTALIS
(Mus. d'Av.)

. . . . Ancien questeur en Asie, les habitants d'Avenches, reconnaissants des services signalés qu'il leur a rendus, offrent à leur patron l'humble témoignage public de leur gratitude au nom de la communauté et de chaque citoyen. Ce monument a été élevé par les soins de T. Nigrinus Modestus VI vir Augustal.

Questeur : *trésorier de la province* (qui conquireret publicas pecunias); *jouait un rôle important dans les malheureuses provinces appelées par les Romains* prædium populi romani. *Les impôts prélevés dans les différents districts de la province se versaient dans la caisse du questeur ; il payait le traitement de tous les employés du gouvernement romain dans la province. La fonction de questeur était le* primus gradus honoris *donné aux jeunes patriciens.*

VI vir. (V. 156.)

Incolæ. (V. 154.)

Patrono. (V. 175.)

P. *Lire :* Publice *ou* Pio.

(178 Momms.)

DONATO. CESARIS. AV. . .
SALVIANO. EXACTOR
TRIBVTORVM. IN. HEL
COMMVNIS. VICARIV. . .
(Château de Villars.)

A Donatus Salvianus (affranchi), de César Auguste, percepteur des impôts tributaires en Helvétie ; Communis, son adjoint.

(*179 Momms*)

. . . . IVL. C. F FAB. CAMILLO
. . . . AC. AVG. MAG. TRIB. MIL
. . . . EG. IIII. MACED. HAST. PVRA
. . T. CORONA. AVREA. DONATO
. . TI. CLAVDIO CAESARE. AVG
. . ER. CVM. AB. EO. EVOCATVS
. . N. BRITANNIA. MILITASSET
. . OL. PIA. FLAVIA. CONSTANS
EMERITA . HELVETIOR
EX . DD.

A C. J. Camillus fils de Caius, de la tribu Fabia, magister des prêtres d'Auguste, tribun militaire de la légion 4me Macédonienne, honoré d'une hache d'armes et d'une couronne d'or par Tibère Claude César Auguste et une seconde fois lorsque, rappelé par lui sous les enseignes, il a combattu comme vétéran en Bretagne. La colonie Pia Fidelis Constans Emerita des Helvétiens, (lui a élevé ce monument) par décret des Décurions.

Sac. Aug. mag. (Magister des Augustales) : *président de ce collège. Il s'agit peut-être ici des* Sodales Augustales *plutôt que de celui des* Seviri Augustales, *qui n'occupait qu'un rang secondaire. M. Loys de Bochat* (Mém. sur l'histoire suisse) *lit au lieu de* Sac (erdotum) : Fac (tionis Augusti).

Tribuno Mil : *il y en avait six par légion; chacun commandait à tour de rôle (mensibus suis).*

Legio IV : *en Espagne sous Tibère; passa dans la Germanie Supérieure où elle se souleva contre Galba; combattit en Italie pour Vitellius et fut licenciée sous Vespasien.*

Colonia Pia, etc. (V. n° 175)

(*182 Momms.*)

IN HONOREM. DOMVS. DIVINAE
. . . . VTAE. ARVRANCI. ARAMICI
SCHOLAM. DE. SVO. INSTRVXERVNT
. . . . D D D

(*Mus. d'Av.*)

En l'honneur de la divine maison impériale, les matelots Aruranciens et Aramiciens ont élevé ce portique à leurs frais; l'emplacement a été donné par décret des Décurions.

Regionis Arurensis. *(V. Inscription de Muri, près Berne :* REGionis ARVREnsis.)

Schola : qu'on peut aussi traduire par *galerie de bains.*

(*184 Momms.*)

Q. CLVVIO
QVIR. MACRO
OMNIBVS HONORIB
APVD SVOS FVNCT
CVI PRIMO. OMNIVM
IN DVMVIRATV.
SCHOL. ET STATVAS
ORDO. DECREVIT
HELVETI PVBLICE
INPEND. REMISER
MACRIVS NIVALIS
ET MACRIVS MACER
LIBERI

(*Mus. d'Av.*)

A Q. C. Macer de la tribu Quirina; il s'est acquitté chez les siens de toutes les charges municipales; il est le premier auquel l'ordre (des Décurions) ait décrété des portiques et des statues dans son duumvirat. Le peuple Helvétien s'est cotisé pour payer la dépense (de ses funérailles.) M. Nivalis et M. Macer, ses enfants, ont élevé ce monument.

II vir (Juri dicundo) : *les Duumviri convoquaient la Curie et la présidaient; ils appartenaient à la haute magistrature et ne restaient qu'une année en fonctions.*

(*185 Momms.*)

. . . . . ACRI V . . . . .
. . . . NI PROFESSI . . .
. . . RONEPTI QVI CVRIAM
DONAVIT
HELVETI. PVBLICE
INPENDIVM. REMISER
MACRIVS NIVALIS
ET MACRIVS MACER
LIBERI

(*Mus. d'Av.*)

. . . . . . Femme de Macer . . . . arrière-nièce . . . . Professus qui a enrichi la Curie, les Helvétiens se sont cotisés pour payer les frais (de ses funérailles); M. Nivalis et M. Macer, ses enfants, (ont élevé ce monument).

Curia : *l'édifice où se réunissait le Sénat ou Curie d'Avenches.*

(186 *Momms.*)

Q. MACRIO
CLVVI MACR
FIL. QVIRIN
NIVALI
OMNIBVS. HO
NORIBVS. APVD
SV. . . . .

(*Mus. d'Av.*)

A Q. M. Nivalis, fils de Cluvius Macer, de la tribu Quirina; il s'est acquitté de toutes les charges municipales chez les siens. . . . .

(187 *Momms.*)

D. M.
L. CAMILLIVS
FAVSTVS
IIIIII. VIR. AVG
VIVS. FECIT
IN. ANNO. LXX
VIXIT ANNIS
LXXXXII

(*Ch. de Villars.*)

Aux dieux Mânes, L. Camillius Faustus, Sevir Augustal a construit ce tombeau de son vivant, à l'âge de soixante-dix ans. — Il a vécu quatre-vingt-douze ans.

SevIRO. (V. nº 156.)

(190 *Momms.*)

D M
OTTACILIAE FA
VENTINAE VXO
RI. M. OTTACILIUS
IIIIII. VIR. AVG
. . . . B. . SA VIVA

(*Ch. de Villars.*)

Aux dieux Mânes de sa femme Ottacilia Faventina, M. Ottacilius Sevir Augustal a élevé ce monument du vivant (de sa femme).

6me LIGNE : IPSAVIVA. (Orelli.)

SEVIR. (V. nº 156.)

(191 *Momms.*)

D . M
VALERIAE
SECCAE
QVAE. IVCVNDE
VIXIT. ANNIS. LXXV
L . SEVERIVS
MARTIVS. IIIIII VIR
AVG. MARITVS
F . C

(Cette inscription, donnée par Wild et reproduite d'après lui par Mommsen, n'existe plus.)

Aux dieux Mânes de Valerie Secca, qui a atteint heureusement l'âge de soixante-quinze ans. Lucius Sévérius Martius Sevir Augustal, son époux, a élevé (ce monument.)

ANNIS XXV (Momms). ANNIS LXV (Orelli). — (La dernière ligne manque dans Orelli.)

SEVIR AUG. (V. nº 156.)

(192 *Momms.*)

C. VALER. C. F. FAB. CA
MILLO. QVOI. PVBLICE
FVNVS. HAEDVORVM
CIVITAS. ET. HELVET. DECRE
VERVNT. ET. CIVITAS. HELVET
QVA. PAGATIM. QVA. PVBLICE
STATVAS. DECREVIT
IVLIA. C. IVLI. CAMILLI. F. FESTILIA
EX . TESTAMENTO

(Inscription trouvée en 1810 aux Conches-Dessus; elle a disparu depuis.)

A C. V. Camillus, fils de Caius, de la tribu Fabia, les peuples Aeduens et Helvétiens ont décrété que ses funérailles se feraient à leurs frais; la nation helvétienne lui a élevé des statues aux frais des Pagi (cantons) et du trésor public; Julia Festilia, fille de C. J. Camillus, a ordonné la construction de ce monument par testament.

HAEDUORUM CIVITAS, etc. : *Civitas, l'ensemble de la nation.*

QUA PAGATIM : *Omnis civitas Helvetia in quatuor pagos divisa est.* (Caes, 1.) *Avenches faisait partie du* Pagus Tigurinus. (V. nº 159.) *Les quatre Pagi helvétiens cités par César formaient dans leur ensemble la* Civitas.

(195 *Momms.*)

. . . . BVLARIA
. . . . B. COIAER
. . . . SVERVNT
. . . . CTI . PRAEF

(*Avenches.*)

M. L. de Bochat lit : Tabularia ædibus cohœrentia posuerunt adlecti Præfectales : Les receveurs du préfet ont établi ces archives attenantes au bâtiment.

(198 Momms.)

. . LIAE. MODESTINAE.
QVAE. VIXIT. ANNIS. II. M. VI
AELIVS. CLADAEVS. ET. CANI
NIA. MODESTINA PARENTES
FILIAE. DVLCISSIMAE
POSVERVNT

A Julia Modestina, qui a vécu deux ans et six mois; Aelius Cladeus et Caninia Modestina, ses parents, ont élevé ce monument à leur fille chérie.

(199 Momms.)

D M.
HIBERNIAL . . . .
VALENTINA . . . .
. . . .

(Cette inscription a disparu.)

Aux dieux Mânes d'Hibernial . . . . . Valentina. . . . . . .

(200 Momms.)

IVLIAE CEN
SORINAE
CN IVL CAV
PIVS PATER
(Ch. de Villars.)

A Julia Censorina; Cneius Julius Caupius, son père.

LIGNE 3 : *Orelli lit* CA *et Mommsen* CN.

(201 Momms.)

D. M.
T. NIGR I
SATVRNINI
SATURNINIA
GANNICA
LIBERTA ET
CONIVNX
F. C.
(Morat, aux murs de l'église.)

Aux dieux Mânes de T. Nigrinus Saturninus, Saturnina Gannica, son affranchie et épouse, a élevé ce monument.

(22 Momms. Supplém.)

CVETAEA
. . . . AVG
CANAE . . . .
SER. SVLPICIVS
P. BLAVI
VSLM

(Sur plaque de marbre. Mus. d'Av.

(202 Momms.)

D M
SEVERIAE
MARTIOLE
SEVER. MAR
CIANVS
FRATER
F. C.

(Reproduite d'après Stumpf; n'existe plus.)

Aux dieux Mânes de S. Martiola, S. Martianus, son frère, a élevé ce monument.

(20 Momms. Suppl.)

T. IV. . . FIL. QVIRINA
. . . BVCINO
II VIR. PRAEF. O. . . R. PVBLICOR
FLAM. AVG. SACE. . D. PERPETVO
PRIMO. OMN. PATRON. PVBLIC. . .
COLON. . AVENTICENCES
AERE. CONL. . TO. OB. EGREGIA
. . . IVSERGA SEM. . . TA
. . . . ONO

(Mus. d'Av.)

Traduction de M. Mommsen : A T. Julius, fils de Titus, de la tribu Quirina, duumvir, directeur des travaux publics. Flamen d'Auguste, prêtre à perpétuité; les citoyens d'Avenches ont élevé à leurs frais ce monument à leur cher patron, en reconnaissance des services qu'il leur a rendus.

DUUMVIR. (V. Avenches, inscrip. n° 184.)

FLAMEN. (V. Nyon, inscrip. n° 119.)

PATRONO. (V. Avenches, inscrip. n° 175.)

COLONI : *par opposition à* Inquilini; *on peut aussi lire* COLONI RUSTICI.

(*Anzeiger, mars 1870.*)

. . . . . IL. C. F. FAB. CAMIL
. . . AC. AVG. MAG.
. . . . MIL. LEG. IIII MACED
. . . . . A . PVRA ET COR. AVR.
. . . . . O. A. TI. CLAVD. CAES
CVM ABEO EVOCATVS
. . . . NNIA MILITASSET. IVL
. . . . MILLI FIL FESTILLA.
EX TESTAMEN. . .

A Julius Camillus, fils de Caius, etc. (V. n° 179.) Julia Festilla, fille de Camillus, lui a fait élever ce monument par testament.

(*21 Momms. Suppl.*)

II OC
. . . FEC. . OPERVM
FLAMIN. AUG .
. . . ETVO PRIMO
. . TRONO. PVBLIC
SABVCINV
. . . ERE
. . . TO

(*Mus. d'Avenches.*)

A . . . . . directeur des travaux publics, Flamen d'Auguste à perpétuité et Patron de la cité; Publicius Sabucinus a réuni les fonds nécessaires pour lui élever ce monument.

(*204 Momms.*)

. . . .
CAIO LAELIO
. . . .

(Ce fragment a été trouvé à côté de l'inscription n° 175. Levade croit qu'il en faisait partie et que c'est à ce Caius qu'elle fut consacrée.)

XLBIII sur tesson d'amphore.
ANVXI
P. FILS } sur tuile à rebord.
ANXI sur tesson de vase sigillé.
ANXXVII sur fragment d'amphore.

Trouvés en 1861 au Prevert, à Avenches, à quatorze pieds de profondeur parmi des débris romains. *(Mus. d'Av.)*

POTERIES (TIMBRES) :

1	FVSCVS F
2	SABINVS
3	CVEIS
4	PCRISP
5	MEIIPP
6	C. I. ALB
7	FICME
8	CENRSI
9	AGRICOLAE

(*Mus. d'Av.*)

MILLIAIRE :

(*338 Momms.*)

NOBILISSI
MO CAES
C GALERIO
MAXIMIA
N AUG F

(Reproduite d'après Loys de Bochat; a disparu depuis.)

A très illustre César, C. Galerius Maximianus, fils d'Auguste.

Parmi les nombreux objets d'antiquité trouvés à Avenches, nous citerons un Osiris en bronze couvert de caractères gnostiques. Au revers : cercles, chevrons, carrés, demi-cercles, croix grecque, etc.; hauteur six centimètres. (*Coll. du Cte de Diesbach.*) — L'extrémité d'un fourreau en bronze avec l'inscription : GEMELLIANVS F. en lettres à jour. (*Mus. d'Av.*) — Matrice à monnaies en fer, garnie intérieurement d'une feuille de bronze, portant en creux l'image d'une tête d'homme, sans barbe et coiffée d'une couronne en diadème. (*Mus. d'Av. V. Anzeiger,* 1862). — Petit vase en bronze représentant en relief une scène Priapique, avec feuilles de lotus entourant le vase. (*Mus. d'Av.*) — Pomme de pin en bronze percée à jour, faisant partie d'un jet d'eau, découverte en 1864 avec restes de conduits en plomb et d'un bassin en marbre. (*Mus. d'Av.*) — Statuette de gladiateur. — Autre statuette représentant un personnage vêtu d'une longue tunique à capuchon. Il porte une large ceinture sur laquelle est gravé le mot DOVI. — Main votive en bronze. (*V. Recueil d'antiquité. S.*) — Miroir en bronze représentant le jugement de Paris. *(V.*

Zürch. Mith., 1852; *Mus. d'Av.*) — Lampe en bronze avec têtes de bouc sur deux côtés. — Abraxas à tête de coq. — Statuettes d'Hercule, d'Apollon, d'un Faune à genoux tenant une grappe de raisin. (*Mus. d'Av.*) — Grande amphore renfermant des dattes et des olives encore bien conservées. — Tuile portant le timbre : L. XXI. G (emina). — Vase en poterie rouge contenant soixante monnaies grand bronze. (*Mus. de Laus.*) — Statue en calcaire grossier et très détérioré, représentant la louve allaitant Romulus et Remus. (*M. Forneroz, à Avenches.*)

PAVÉS DE MOSAÏQUES :

1° Pavé représentant divers animaux avec encadrements noirs; on y lisait l'inscription : POMPEIANO ET AVITO CONSVLIBVS KAL. AVG. (*Haller Helv. u. den Rom.*) Cette mosaïque, découverte en 1676, n'existe plus. — 2° En 1704, aux Conches-Dessous : mosaïque de huit mètres carrés; au centre, tête d'homme; Dauphins aux quatre angles et l'inscription : PROSTHASIVS FECIT. — 3° En 1708, au Champ-de-la-Tour : mosaïque à compartiments octogones; scènes bachiques et dessins en rosaces. Au centre de la mosaïque, bassin en marbre blanc de deux mètres de diamètre; entourage de dauphins en mosaïque séparés par des ancres. Au-dessous, un médaillon représente Bacchus découvrant Ariane endormie. — 4° En 1735, à la Maladeyre : mosaïque à panneaux circulaires et carrés, encadrant des animaux et des sujets de chasse. — 5° En 1786, aux Conches-Dessous : mosaïque d'un dessin pareil à la précédente. Près de là, autre mosaïque représentant différents animaux et tête de Méduse au centre. — 6° En 1868, aux Conches-Dessus : mosaïque de cinq mètres sur quatre. Au centre, combat d'Hercule et d'Antée. Aux quatre coins, bustes de femmes. (*Notice de M. Caspari, dans Anzeiger, mars* 1869.)

B

BALLENS. — T. R. — Sépultures paraissant ne remonter qu'au moyen-âge.

BAUGY. — Ruines romaines; colonnes en marbre blanc; sculptures en albâtre, monnaies romaines en grand nombre jusqu'à Gratien. — Deux mosaïques : l'une formée de dez blancs et noirs représentant des lignes demi-circulaires qui partent du centre. La seconde mosaïque a trois mètres en carré; dessins à écailles noires sur fonds blanc. (*Levade. Dict. du C. de Vaud.*)

BAULMES. — T. R. autour de l'église. — Deux bracelets en bronze à stries, au Signal de Baulmes. — (*Mus. de Laus.*) — Trois tumuli à Ustion, dans le bois de chênes, près de la route de Vuitebœuf, à peu de distance du village. (*Communic. de M. Mabile.*) — Sous le porche de l'église, fragment d'inscription sur marbre blanc en caractères de la belle époque :

. . . . NO . . . (in honorem)
. . . MA . . .
. . . FIL . . .
. . . ISA . .
. . . C C . . . (consecravit)

Dans les murs de l'église : autel en marbre blanc, découvert et décrit par M. Mabile, de Baulmes :

APOLLIN . . .
IVLIA FESTILLA.

Les débris romains sont surtout concentrés près et autour du tertre sur lequel l'église est bâtie. Il doit y avoir eu sur cet emplacement un temple ou sacellum et quelques habitations groupées autour. — M. Mabile, par un patriotisme de clocher très excusable, place à Baulmes cette ARIORICA tant et si vainement cherchée ; mais il suffit de rappeler ici que Baulmes n'est qu'à neuf kilomètres d'Urba et que l'itinéraire indique XXIV m. p. d'Urba à Ariorica, soit trente-cinq kilomètres.

BAVOIS. — Dans la localité appelée Champ-de-la-Ville, au-dessus du village : T. R.

BEGNINS. — On a trouvé en 1811, entre ce village et celui de Vich, un fragment de colonne milliaire qui a été transporté au château de Begnins du temps de Levade, mais qui paraît avoir disparu depuis.

(*329 Momms. — 122 Orelli.*)

. . . RA . . .
. . P. LIC . . .
. . . . . .
. . . C. GALI . . .
. . . . C . . . .
. . . . LON . . . .

Levade rétablit ainsi cette inscription :

IMPERAT
P. LIC. VALE
RIANO AVG
LIC. GALIENO
ET CORN
SALONINAE
. . . .

BEL-AIR. — (*V. Cheseaux.*)

BENEX. — Mosaïque blanche à étoiles noires. — Chapiteau et base de colonne antique.

BÉROLLE. — Murs et tuiles romaines; poteries; urnes cinéraires en verre renfermant des ossements calcinés et des débris de bronze et de verre fondus par le feu du bûcher. — Manche de couteau en bronze. (*M. Aubert, à Ballens.*) — Tombes burgondes; le musée de Lausanne possède une fibule en or à verre incrusté qui provient de ce cimetière. Les tombes sont creusées dans un tertre appelé *Nernetzan;* squelettes en terre libre ou entourés de dalles brutes ; coutelas, plaques de ceinturon en fer ; fines lames d'or roulées en spirales de deux pouces de long ; se portaient au cou comme collier.

BETTENS. — Tombes burgondes dallées ; coutelas, etc.

BEVIEUX. — Antiquités helvètes de l'âge de bronze (*Martign.*) — Petit anneau et pommeau pour garniture de hampe. (*Troyon, Monum.*)

BEX. — Près du grand hôtel : tombe helvète à trois ou quatre pieds de profondeur; squelette entouré de grosses pierres autour de la tête et vers les pieds ; grelot à côtés à jour avec son battant *en fer;* épingle à cheveux ; diadème formé d'une épaisse feuille de bronze, avec triple rang de dessins à dent de loup striés et finement gravés; ce bronze se termine à chaque extrémité en forme de gaîne dans laquelle s'introduisait une tige de métal faisant fermeture. — Sur un autre emplacement : tombe helvète à inhumation, renfermant un gros bracelet en bronze coulé, orné de disques et de chevrons finement gravés ; quatre celts ; un poignard avec sa poignée ; une faucille; deux épingles, dont l'une de grandes dimensions et d'un beau travail ; tous ces objets sont en bronze. (*Mus. de Laus.*) — Au hameau des Fontaines, près de Bex : squelette en terre libre ; chaînette en bronze; épée en fer dans son fourreau ; bracelets *en verre* et en bronze; boucle d'oreilles en argent; fibule en fer. — Derrière le grand hôtel, *en Valentine :* ruines romaines avec fragments de stuc. — Monnaies romaines et grecques trouvées aux environs du village. — Trois fers de lance en bronze. (*Mus. de Berne.*)

En 1791, en desséchant le petit lac de Luissel, près de Bex, on y trouva trois fers de lance en bronze et deux épées également en bronze; la poignée de l'une se termine en volutes ou spirales unies entr'elles par une torsade de bronze.

BIÈRE. — C. B. au crêt de Verney ; plusieurs tombes étaient dallées ; monnaies de Valentinien, Gratien, Théodose ; vases déposés près de la tête des morts; bracelets en bronze dont quelques-uns se terminent en tête de serpent ; grains de colliers *en pâte de verre;* coutelas; anneaux de jambes en bronze. (*Troyon.*) Auprès d'un squelette, on a trouvé les fragments de quatorze bracelets en bronze, une monnaie de Germanicus, des fibules et des anneaux en bronze. (*Mus. de Laus.*) — Sur un second emplacement, autres sépultures à dalles ; squelettes ; coutelas et la

moitié d'*une Ammonite* d'une pierre noire très dure paraissant cependant avoir été coupée avec un instrument tranchant. (*Note du pasteur Francfort, à Bière.*) — Près du village : T. R.; restes de murs, lames de coutelas et poteries.

BOFFLENS. — Deux grands cimetières burgondes, l'un au crêt de Romanel, l'autre au crêt de Riondan : squelettes en terre libre, d'autres avec traces de cercueil en bois ou avec entourage de grosses pierres. Ces cimetières ont fourni un grand nombre de plaques de ceinturon en fer damasquiné d'argent et quelques-unes en bronze.

SUJETS REPRODUITS SUR LES PLAQUES :

1° Dessins à entrelacs et rosaces.

2° Représentation d'un personnage en adoration, les bras levés vers le ciel; disques aux quatre coins de la plaque et sur un des côtés; croix grecque entre les disques.

3° Croix latine à doubles branches au centre de la plaque; de chaque côté, un personnage debout vêtu d'une longue robe et le bras gauche levé; derrière lui, un monstre dressé sur sa queue.

4° Daniel dans la fosse; deux lions lui lèchent les pieds.

5° Croix grecque occupant le milieu de la plaque.

6° Lions assis.

Ces plaques à sujets, sont généralement en bronze coulé et retouché à la pointe.

Entre Bofflens et l'étang d'Arnex, grand *kairn* renfermant des squelettes, des objets de bronze, un grand vase du même métal, une belle ceinture en bronze de forme grecque et rappelant celles de Hallstadt. Cette ceinture représente en bordure des petits hommes, bras et jambes levés et paraissant danser. En dessous, ornements pointillés formant une seconde ligne circulaire. Tous ces objets ont été détruits, à la seule exception de la ceinture et d'un *silex* qui se trouvent au musée de Lausanne.

Au bois de Tranche-Cuisse : trois tumuli à noyau de pierres, bracelets en bronze; fragment de fer et grande épingle à cheveux à tête plate et en bronze.

Trois *kairn* renfermant des anneaux, fibules, petits grelots à côtés à jour, poignard de bronze, agrafe ornée d'une fine gravure représentant des feuilles repliées en volutes sur un fond guilloché, bracelets, épingles à cheveux, le tout en bronze; bracelets en bois et fragment de fer.

BONVILLARS. — Débris romains. — Restes de mosaïque. — Monnaies de Claude Gothique, de Probus, et de Valens. — Tombes burgondes creusées dans le tuf. (*Note du pasteur Correvon, à Combremont.*)

BORREX. — Débris romains.

BOSSEAZ (ferme de). — Près d'Orbe; occupe l'emplacement de l'ancienne URBA. — Nombreux débris de murs et de pavés à deux et trois pieds de profondeur. — Les monnaies les plus anciennes trouvées à Urba remontent à Domitien, les plus récentes sont de Gratien, les plus nombreuses appartiennent à Aurélien et à Gratien. La destruction de cette ville ne peut donc pas être antérieure à la fin du IVe siècle; c'est à cette époque qu'URBA a été incendiée par les barbares. Toutes ses ruines portent encore les traces d'un feu violent et sont enfouies dans une couche épaisse de terre noire mêlée de cendres et de charbons. — L'itinéraire d'Antonin place cette ville à dix-huit mille pas de Lacus Lausonius et à vingt-quatre mille pas d'Ariorica. — Aucune inscription n'a été jusqu'ici découverte à Urba, et l'étendue restreinte de ses ruines indique un modeste *Vicus*.

PAVÉS DE MOSAÏQUES :

1° Fragment de bordure d'une mosaïque détruite; il mesure six mètres de long sur deux de large; à gauche, un homme, tête nue et enveloppé d'un grand manteau est assis sur un char à quatre roues et dirige son attelage de bœufs avec un long bâton qu'il tient à la main. Plus loin, un jeune garçon, chaussé de bottines ou *pero* des laboureurs et vêtu d'une courte *palla*

gauloise à manches, porte sous le bras gauche un filet enroulé et tient de la main droite une espèce de panier ou cage contenant l'appeau de l'oiseleur. Puis, à droite, on voit un pâtre ou un chasseur armé d'un gros bâton noueux et sonnant de la trompe.

2° Mosaïque représentant des dez entrecoupés de feuilles noires, mesurant trois mètres sur deux. Ces mosaïques sont séparées l'une de l'autre par un mur de un mètre de large.

3° Mosaïque en dez noirs et blancs, représentant le labyrinthe et au centre Thésée tuant le Minotaure. Cette mosaïque n'a pas été conservée.

4° Mosaïque composée de vingt-huit médaillons octogones entrecoupés de dix-huit petits médaillons carrés. Ils représentaient Ariane endormie dans son île; Thésée remontant sur son navire; les autres médaillons figurent différents animaux et des rosaces; des volutes formaient bordure. Cette mosaïque se terminait d'un côté en cintre représentant des sujets marins; elle a été détruite en 1846.

5° Mosaïque découverte en 1862; elle est partagée en treize médaillons octogones. Sept de ces médaillons reproduisent les sept planètes qui présidaient à chaque jour de la semaine : la Lune (Diane) dans son char (lundi); Mars (mardi); Mercure à cheval sur un bouc (mercredi); Jupiter et son aigle (jeudi); Vénus à sa toilette (vendredi); Saturne porté par deux génies ailés (samedi); Apollon dans son char (dimanche, Sonntag). Huitième médaillon : Narcisse contemplant son image. Neuvième : Ganymède enlevé par l'aigle de Jupiter. Divinités marines aux quatre angles. Un sujet de chasse forme bordure.

6° Fragment de mosaïque en dez noirs et blancs représentant des figures géométriques.

Un aqueduc amenait les eaux à Urba depuis le village de Labergement, à trois quarts de lieue de distance; il avait trente-cinq centimètres de vide; on en voit encore quelques restes. — En 1862 on a découvert les restes d'un égoût voûté de un mètre trente centimètres de haut sur un mètre de large; le fond de l'égoût était formé de ciment mêlé de briques pilées; il était rempli de terre noire, de tessons de poteries sigillées, d'ossements d'animaux et de débris de cuisine; on en a retiré quelques centaines de *coquilles d'huîtres* et d'escargots, un bois de cerf, une belle *ligule en bronze* renfermée dans son étui également en bronze et parfaitement intact, deux *grafiti* en caractères illisibles sur tessons de sigillée; un fragment de vase commun avec le nom de MODESTVS également gravé à la pointe et une espèce de sceau en pierre verte avec l'inscription : . . . . ANIRA. — Un cimetière romain longeant le chemin de l'Etraz, au-dessous d'Urba, a été détruit il y a une dizaine d'années. Il renfermait des assiettes en terre sigillée et des urnes cinéraires en verre dont l'une *en forme de poisson*.

BOTTENS. — T. R., marbres et autres débris romains.

BREMBLENS. — T. R.

BRET (lac de). — Au hameau de Pierre-Ville : T. R. (*Haller*.) — *En Tollevaux,* à droite de la route de Vevey à Moudon : T. R. et monnaies, dont une d'Antonin le Pieux, une de Marc Aurèle et une de Balbin. — On a cru retrouver là l'emplacement de Bromagus, mais il ne s'accorde pas avec les distances indiquées par les itinéraires.

BRETONNIÈRES. — A une heure en arrière du village, au milieu des pâturages : bloc erratique portant *l'empreinte de pieds d'homme.*

BULLET. — Au-dessus de ce village, sur le sommet du Chasseron, on a découvert, il y a une quinzaine d'années, à trente-cinq centimètres à peine de profondeur, des tuiles à rebords éparses dans le sol et une quantité considérable de monnaies romaines, depuis Sextus Pompée (As) à Constantin. Plusieurs de ces monnaies avaient été frappées à Castulo dans la Tarraconaise, à Massilia et à Vienne dans les Gaules. Un torques à doubles charnières, une clochette et une lampe (bronze) ont encore été trouvés sur le même emplacement. Bien que cette sommité du Jura soit assez éloignée de la voie romaine qui conduisait

en Séquanie en passant par Vuitebœuf et le château de Sainte-Croix, il doit y avoir eu là un *sacellum* ou *ara* où les voyageurs venaient déposer leurs offrandes (*stipes pro itu et reditu*).

BURTIGNY. — Restes d'une fonderie antique de bronze. (*Troyon, Ant. lacustres.*)

BUSSIGNY. — Sépultures burgondes détruites.

BUSSY-SUR-MORGES. — Débris romains, monnaies, belle statuette représentant un guerrier revêtu d'une cuirasse ornée d'hippogriffes et la tête couverte d'un casque de forme grecque.

C

CAROUGE. — Monnaies romaines depuis Auguste à Dioclétien et T. R.

CÉLIGNY. — Inscription dans la muraille de l'église :

(*123 Momms*)

D. M.
CORNELI
BILCAISIONIS
FIL
PVBlCIA
PERPETVA
CONIVGIS. IN
COMPARA
BILIS

(*Aux murs du temple.*)

Aux dieux Mânes de Cornelius, fils de Bilcaision, Publicia Perpetua à son excellent époux.

CHABREY (VULLY). — En Champmartin : T. R. et murs. — Au Montbet : Tertre conique qui surplombe le lac de Neuchatel ; il est entouré d'un fossé. On y a trouvé beaucoup d'ossements brisés ; ce tertre paraît avoir servi comme lieu de sacrifices, il est en partie écroulé dans le lac.

Au Plaimbois : deux tumuli non explorés. — En Bois-Rosset : quatre tumuli ; l'un de ces tertres était à noyau de pierres, il renfermait des bracelets et anneaux de jambes en bronze ; (*Mus. d'Av.*) les autres, fouillés en 1872, étaient à Ustion, ils ne contenaient que des cendres, des charbons, des débris d'urnes grossières, des fragments de fer et une tuile romaine.

Entre Chabrey et Cudrefin à quatre cents pas du rivage : station lacustre de l'âge de bronze, peu explorée et enfouie dans la vase.

CHALET-A-GOBET. — Celt en bronze (*Mus. de Laus.*)

CHAMBLON. — Aux Uttins-sous-Chamblon : deux haches en serpentine et une pointe de flèche en silex sous une couche de trois mètres de tourbe et parmi des restes de pilotis plantés verticalement.

CHAMPAGNE. — Au lieu dit *Au Tombé* (Aux Tombes) : C. B. avec plaques de ceinturons en fer damasquiné d'argent. — Débris romains à la Râpe, avec fragment de mosaïque et monnaies, trouvés il y a une cinquantaine d'années près de la voie de l'Etraz.

CHAMPMARTIN. — Près de Cudrefin. — Palafites, âges de bronze et de fer. Peu explorés.

CHANDON. — Ruisseau qui se jette dans le lac de Morat près de Faoug. On y a découvert à plusieurs pieds de profondeur les restes d'un pont en bois qui paraît d'origine romaine.

CHANIVAZ. — A trente ou quarante pas des rives du lac Léman, sur une élévation de terrain : ruines romaines, ustensiles divers, monnaies de-

puis Marc Aurèle jusqu'à Constantin. — Bas-relief transporté à Aubonne, représentant deux gladiateurs combattant avec l'épée et le bouclier. — Fût de colonne; restes d'aqueduc; mur occupant une étendue considérable de terrain. — Non loin de là et près de la voie d'Equestris à Lousonna : une quinzaine de sépultures formées de dalles brutes ; elles renfermaient des squelettes sans objets d'antiquité. — Dans le bois de Buchillon : cimetière romain, vases et urnes cinéraires dont quelques-unes en verre.

CHARDONNE. — Sur le Signal : tombes helvètes en dalles brutes ; elles renfermaient des faucilles, des celt, des couteaux et des lances, le tout en bronze ; une partie de ces objets est déposée au *musée de Lausanne*.

CHARDONNEY. — T. R.

CHAUX (LA). — T. R. et C. B. ; squelettes en terre libre, plaques de ceinturons en bronze, boucles, coutelas, fers de javelot et une *hache*.

CHAVANNES-PRÈS-LAUSANNE. — C. B. ; tombes dallées ; dans quelques-unes, traces de cercueils en bois de chêne, coutelas, plaques de ceinturons, hache. — Urnes cinéraires et ruines romaines dans le bois de Vaud. On y a trouvé une statuette de Minerve en bronze. (*Mus. de Laus.*)

CHAVANNES-SUR-LE-VEYRON. — Colline artificielle de sept mètres de haut et de trente-sept mètres de diamètre à sa base ; couches alternatives de charbons et de terre; dans la première couche : fragments d'ossements de vaches, chevaux, cochons, pointes de flèches, un éperon à pointe sans molettes, fers et mors de cheval, ciseau, clef, le tout en fer ; fragments de verre et de poteries. Cette colline artificielle était un lieu de sacrifices *post romain*. (*V. Troyon, histor. Zeitung*, 1854.)

CHAVORNAY.

PIERRE MILLIAIRE :

(*334 Momms.*)

IM. . CAES. L. SEP
TIMIO SEVER PIO PERTI
NACI AVG ARABICO
ADIABENIC . . . PARTHI
CO MAXIM P P COS. III
ET IMP. CAES M. AN
. . . . . . TONINO PIO
. . . .
. . AVENTIC . . . . . I . .
XXIII

Au très puissant empereur César Lucius Septimius Severus Pertinax, le Pieux, l'Auguste, l'Arabique, l'Adiabenique (Assyrien), le Parthique, très grand, père de la Patrie, Consul pour la troisième fois et à l'empereur César (Marc Aurèle), Antonin le Pieux (Caracalla); d'Avenches, 23. (*Mus. de Laus.*)

CHESEAUX-PRÈS-YVERDON. — Celt (ont été détruits). — Pilotis dans le lac, non explorés jusqu'ici.

CHESEAUX-PRÈS-LAUSANNE. — T. R., murs, chapiteaux, lampes, urnes cinéraires, vases, figurines et pavés de mosaïques. — Restes de bains ; on y a trouvé trois vases en bronze. — A Bel-Air, campagne Troyon : vaste cimetière burgonde ; trois couches de sépultures, les cent trente-sept de la première couche étaient à un mètre de profondeur avec cercueils en dalles brutes, en murs secs ou taillées dans le roc. Les squelettes des couches inférieures étaient en terre libre. Ces sépultures renfermaient des plaques de ceinturons en fer damasquiné d'argent, des bagues en bronze et en argent, des épingles à cheveux, un peigne en os à ornements disqués, des boutons de bronze, des coutelas, des couteaux, un fer de pique, un fer de flèche, deux pointes en *silex*, une pointe en os, *un coultre de charrue*, un éperon sans molettes, des clefs, etc. Monnaies romaines dans la couche supérieure, l'une de Maxime (338), les autres frustes, mais paraissant remonter à Nerva et à Auguste. Dix monnaies de Charlemagne enve-

loppées d'un reste d'étoffe se trouvaient déposées près d'un squelette. Dans une autre tombe, des coquilles d'escargots avaient été placées dans la bouche du mort. La plupart des sarcophages contenaient des pots à anses en terre grise et des coupes en verre uni. (*Troyon, description des tombes de Bel-Air.*)

Le musée de Lausanne possède une statuette de Silène trouvée également près de Cheseaux.

CHESEREX. — T. R. entre ce village et Bonmont.

CHEVILLY. — T. R.

CHEVROUX. — Trois établissements lacustres. Le premier à six cents pas du rivage, occupe une surface de vingt mille mètres carrés, il appartient à l'âge de bronze. Le colonel Schwab y a pêché des bracelets, des faucilles, des couteaux, deux épées en bronze et quelques objets en fer.

Le deuxième village lacustre est à cent trente-cinq mètres du rivage et occupe un espace de quatre arpents; on y a trouvé des pesons de fuseaux.

Le troisième, à la même distance du rivage, est recouvert de sables. On trouve des *tuiles romaines* dans les deux premières stations.

CHEXBRES. — En Darzé, à trois mètres de profondeur : hache en pierre. — Monnaies romaines. — C. B. près de la chapelle de Puidoux sur une colline de forme allongée. C'est en 1760 qu'on a découvert ce cimetière ; les fouilles ont été reprises en 1849. Tombes dallées, larges vers la tête et se rétrécissant vers les pieds; six à sept pieds de longueur avec traces de cercueils en bois. Les côtés latéraux des tombes servaient pour deux et formaient comme une sorte de mur mitoyen. En quelques endroits, il y avait deux couches de tombes superposées et souvent deux squelettes dans la même tombe; épingles à cheveux, bracelets en bronze; *fibule en bronze recouvert d'une feuille d'or* avec incrustations de verre rouge et ornements en filigranes ; plaques de ceinturons en bronze et en fer et fragments d'épée. — Tuiles et poteries romaines au pied de cette colline dans un terrain tourbeux. (*Note de M. Louis Epars, instituteur à Chexbres.*)

CHILLON. — Tombes helvètes, âge de bronze. Celt, poignard et épingle à cheveux. (*Mus. de Berne.*)

CHRISTOPHE (SAINT) PRÈS-RANCES. — Deux grands tumuli à côté l'un de l'autre et d'environ cinq mètres de haut ; tous deux à noyau de pierres ; ossements disséminés et non brûlés ; ces ossements étaient brisés en si petits fragments qu'il n'a pas été possible de les déterminer.

CIERGES (SAINT). — En 1703, on y a découvert des débris romains et des monnaies. (*Martignier, dict. du cant. de Vaud.*)

CLARENS. — Débris romains. — Il y a une soixantaine d'années, on a découvert sous un bloc, au lieu dit La Muraz, un Mercure en bronze, des monnaies, un vase en cuivre contenant trois casserolles d'argent et trois bracelets terminés en boule aux deux extrémités et également en argent. Sur le manche d'une ces casserolles on lisait MERCVRIO.

CLARMONT. — T. R. et monnaies. (*Feuille du C. de Vaud.*) — Plusieurs tombes dallées ne renfermant pas d'objets d'antiquité.

CLINDY. — Palafites. On n'y a trouvé jusqu'ici que des fragments de poteries et des torches en terre cuite. La pauvreté de cette station en a éloigné les explorateurs. — Tombes burgondes dallées.

COINSINS. — Débris romains. — Sépultures en terre libre, d'autres à encadrements de pierres sans objets d'antiquité qui permettent d'en déterminer l'origine et l'âge.

COMBREMONT-LE-GRAND. — Entre le château et le village, en 1841, une dizaine de tombes maçonnées avec dalles de couverture ; un coutelas, une monnaie, une petite plaque présumée en argent et qui, au dire des ouvriers, portait le chiffre IV, ont été trouvés dans ces tombes ; tout a été détruit.

COMBREMONT-LE-PETIT. — En 1840, au N-O. du village : tombes burgondes maçonnées ; *Scramasax* et plaque de ceinturon damasquinée. (*Note de M. le past. Correvon.*) — On a détruit près du village un mur de neuf mètres de long autour duquel se trouvaient des tuiles à rebords.

COMMUGNY. — En Marnex : T. R. et monnaies.

CONCISE. — Stations lacustres, âge de pierre et âge de bronze. Outre les objets d'antiquité qu'on rencontre dans toutes les stations de ces deux époques, nous citerons une épée en bronze dont la poignée se termine en volutes, des couteaux en bronze ornés sur la lame de très belles gravures et des grains de collier en *verre bleu*. Les objets d'antiquité trouvés dans ces deux stations figurent dans les musées de Lausanne et d'Yverdon. La Faune y est représentée par des ossements d'élans, chevreuils, ours, sangliers, castors, bœufs, chèvres, moutons, chiens et une *dent de cheval*.

Au lieu dit le Sépé, à un quart de lieue de distance du village et au bord de la voie de l'Étraz : T. R.

CONSTANTINE (VULLY). — Au Reposoir : T. R.

COPPET. — T. R. et inscription.

(*124 Momms.*)

D M
PHILETI BRIT
TAE ANNORVM
XXIIII DEFVNCT
DOSS CLAVDIA
NVS FILI VNICI
ET PIISSIMI
P. C.
SVB. ASC. DED.

(*Transportée au musée de Genève.*)

Aux dieux Mânes de Philetus Britta, mort à vingt-quatre ans. Doss . . . . Claudianus a fait élever ce monument à son fils unique et chéri. Il l'a dédié Sub Ascia. (*V. Revue archéol. 15me année, notice de M. Judas sur ces mots.*)

CORCELLES-PRÈS-CONCISE. — En *Tombé* : C. B.

CORCELLES-SUR-CHAVORNAY. — Ruines romaines d'une grande étendue entre ce village et Vuarrens.

CORCELLES-SUR-LE-JORAT. — Urnes cinéraires et lampes découvertes près du hameau de Jaunin en 1794.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE. — L'aqueduc qui conduisait à Aventicum l'eau du petit lac de Seedorf, près de Noréaz, passait à peu de distance du village pour se diriger ensuite au N. dans la direction d'Avenches. (*Note du pasteur Soutter.*)

CORCELETTES. — Station lacustre, âge de bronze. — Entre ce village et le moulin de Bru, sur une éminence naturelle appelée Au Tombé : C. B.

CORSIER. — Monnaies romaines. (*Haller.*) — Une belle épingle en bronze. (*Mus. de Laus.*)

COSSONAY. — M. Troyon (*Monum. de l'Ant., p.* 537.) parle d'un cimetière burgonde découvert au Signal; cette indication paraît fausse, le propriétaire du terrain et les habitants des environs n'en ont point connaissance.

COUDRE (LA). — T. R.

CRISSIER. — Sur la colline de Montasset : T. R. et monnaies d'Auguste, Nerva et Philippe. (*Dict. du C. de Vaud, de Martign.*) — Dans le tertre de Montbrochu : sépultures burgondes (détruites en 1820).

CROIX (SAINTE). — Sous les racines d'un sapin . un celt en bronze. — Une lame de couteau en silex, dans les tourbières de La Sagne, à deux mètres de profondeur.

On doit aussi avoir trouvé près du château de Sainte-Croix un celt, un fer de lance (bronze?) et quelques monnaies romaines.

CROIX-PRÈS-ROMAINMOTIER. — Plusieurs *kairn*; l'un d'eux renfermait un bracelet en lignite, un *umbo* et les cercles en bronze d'un bouclier. (*Mus. de Laus.*) Cette découverte remonte à 1855.

CUARNENS. — T. R. et inscription.

(*146 Momms.*)

D M
IVL DECVMIN
ET POMPEIE
REGINAE IVL
VALERIANVS
. . . . . EC

(*Aux murs de l'église.*)

Aux dieux Mânes de Julius Decuminus et de Pompeia Regina, Julius Valerianus a élevé (ce monument).

CUDREFIN. — Station lacustre non explorée. Elle n'est aujourd'hui recouverte que d'un pied d'eau mais enfouie sous une épaisse couche de sable et de gravier où la drague n'a pas de prise. On a retiré de l'eau, près de cette statinn, une *pirogue* presque intacte que l'on conserve dans le village.

CUGY. — T. R.

CULLY. — Station lacustre sous trois à quatre mètres d'eau; elle a été peu explorée.

Sculptures romaines et statue de bacchante trouvée en 1832; monnaies de Titus, Trajan, Adrien, Antonin le Pieux.

CURTILLES. — C. B. et T. R. Fragment d'inscription : DEAE MINERVAE. Cette inscription a été détruite.

D

DAILLENS. — A une demi-lieue au N. du village : T. R. — C. B. Une plaque de ceinturon en bronze représente Daniel dans la fosse aux lions avec l'inscription autour des bords :

VVI DAGHIIIIL DVOLE (duo leones)
ONESEE OEVV
SLEHGEBAHT (lingebant)
DVO VS

Autre plaque portant une inscription dont la première ligne est pareille à celle d'Alens; elle représente le même sujet que la précédente. — Le cimetière occupe un espace d'environ un demi-arpent. Les tombes sont faites en dalles brutes. La plus grande partie des objets découverts à Daillens ont été déposés au musée de Lausanne; d'autres sont au musée de Berne.

DÉVINS (hameau du). — T. R. — Une monnaie de Philippe en or. — En 1863, bague en or avec chaton de cornaline représentant l'Amour forgeant des chaînes; la pierre seule a échappé à la destruction et est conservée dans ma collection.

DONATIRE. — Petit village enclavé dans l'an-

cienne enceinte d'Avenches. Les maisons sont en grande partie construites avec des matériaux romains.

DONNELOIE. — T. R.

DUILLIER. — T. R.

DULLIT. — Près de ce village, sur le pont de la Dulive : pierre milliaire.

(*325 Momms.*)

I . . . .
. . . .
. . A . . . . E . .
. . . VL . . . MAX . . . . S
. . . .
NOBILISS CAES PON
TES . ET . VIAS VETVST
CONLABS . RESTIT
COL . EQ . M. P. VII

Mommsen a restitué ainsi cette inscription : A l'empereur César C. Julius Maximinus (années 235 à 238), grand pontife, et C. Julius Maximus (son fils), César illustre, ont restauré les routes et les ponts dégradés par le temps. 7 m. p. de Colonia Equestris.



ECHALLENS. — On y a découvert une fonderie antique de l'âge de bronze, sous le château actuel avec celt portant les bavures du moule et culots en cuivre rouge. (*Troyon.*) — Sépultures helvètes sur deux emplacements différents; dans l'une de ces sépultures : deux bracelets en *verre bleu* et un troisième en jayet. (*Mus. de Laus.*)

A la Condemine : C. B. Parmi les objets provenant de ce cimetière, nous citerons une plaque de ceinturon en bronze; elle porte au centre une croix latine à extrémités disquées; de chaque côté, un personnage debout vêtu d'une longue tunique; derrière lui, un animal fantastique dressé. Sur une autre plaque, l'artiste semble avoir voulu représenter le Christ bénissant.

ECHENDENS. — Entre ce village et Bremblens : T. R. et C. B. Le musée de Berne possède une plaque de ceinturon en bronze qui provient de ce cimetière; elle représente des hippogriffes séparés par un tronc à huit rameaux disqués. — Dans une gravière : lame d'épée en bronze avec partie de la poignée, un bois de cerf et des fragments de vase en pierre ollaire (1859).

ECHICHENS. — T. R.

ECUBLENS. — Près du village, on remarque deux tertres, l'un appelé Château-de-la-Motte, l'autre Soulia, séparés par la voie romaine de Lausanne à Genève. Ces deux tertres étaient couverts de tuiles romaines et de débris de murs. Non loin de là existait un cimetière romain du Bas-Empire et à inhumation. Ces emplacements antiques ont été défrichés, tout a été bouleversé et les objets d'antiquité perdus ou détruits.

ENTRE-ROCHES. — Pierre milliaire aujourd'hui au musée cantonal.

(*331 Momms.*)

IMP
CAES . TRAIANO
HADRIANO
AVG. P. M. TRIB
POT. COS. III. P. P
AVENTICVM
M. P. XXXXI

A l'empereur César Trajan Adrien Auguste, grand pontife, décoré du pouvoir tribunitiaire, et Consul pour la troisième fois, Père de la Patrie. Avenches 41 m. pas.

ENVY. — Village situé sur la voie de l'Etraz, d'où il a reçu ce nom. — Objets antiques dont un celt, trouvés sous une roche. Tout a été détruit.

EPAUTAIRE. — T. R. en masire (masure ?). — C. B.

EPENDES. — C. B. Avec sarcophages en tuf. Outre les objets d'antiquité trouvés habituellement dans les tombes de cette époque, nous citerons une belle bague en or avec chaton en cornaline représentant la Fortune couronnée par la Victoire.

ESSERT-SOUS-CHAMPVENT. — T. R. Beau fragment de coupe en marbre jaune avec palmettes sur les bords. Timbres de potiers sur sigillées : *Attialus.* — *Secundi of.* — *O. Pasen.* — *O Lusi.* — *Martial.*

ESSERTINES. — Aux bois des Tours : T. R. sur une grande étendue ; vase en bronze, monnaies, fragments de stuc de diverses couleurs, fibules et *hache en silex pyromaque* mêlée à tous ces débris romains. — En Etannaz, près d'Essertines : C. B.

ETAGNIÈRES. — T. R. Urnes cinéraires.

ETOY. — En Chermilly : T. R.

EYSINS. — T. R.

F

FAOUG. — Au N.-O. du village, pilotis de petites dimensions se dirigeant du rivage au lac sur plusieurs lignes parallèles ; on y a trouvé de nombreux fragments de poteries sigillées, quelques monnaies dont trois d'Antonin, des tuiles à rebords et de minces plaques de marbre. Il y a eu là une construction romaine sur pilotis où un petit port pour les barques qui amenaient les marchandises à Avenches depuis le lac de Neuchatel et le Vully. — Au Chatelard, au S.-O. du village, tertre qu'on voit depuis la route, à gauche en allant à Avenches ; on y a déterré tout alentour des tuiles et des murs romains.

FÉCHY. — T. R. en Messin-Jean et au Bayet. (*Martign.*) — Au Tombay, derrière le village : C. B. et T. R.

FERLENS. — T. R. — On a découvert, il y a environ cinquante ans, au lieu dit Rappettaz, des squelettes enfouis çà et là à différentes profondeurs et sans ordre. Il ne paraît pas que ces sépultures aient contenu des objets d'antiquité ou du moins n'ont-ils pas été remarqués.

FERMENS-SUR-MORGES (forêt de). — T. R. — Une trentaine de *kairn* et deux tumuli à noyau de pierres. Dans l'un de ces tumuli, fragment de bracelet en lignite sans traces d'ossements. — A peu de distance de la forêt, dans la direction de l'O., tombes dallées, mais sans objets d'antiquité.

FERREYRES. — C. B. dans une gravière.

FEY. — T. R. et monnaies.

FIEZ. — T. R.

FROIDEVILLE. — T. R. et monnaies d'Antonin-le-Pieux, de Faustine et Nerva.

G

GENOLLIER. — La description romanesque *de la vallée des tombeaux*, dans le dictionnaire historique de Martignier, est dénuée de tout fondement.

GIEZ. — Au champ de Pleix : T. R. et C. B.

GILLY. — T. R.

GIMEL. — Tombes helvètes, squelettes en terre libre, bracelets en fil de bronze, autres bracelets formés d'une feuille de bronze repliée et ornée de stries; fibules et grains de collier en ambre. (*Mus. de Laus.*) — T. R.

GINGINS. — Aux Crues-sur-Gingins : T. R. et dans la propriété Bonnet, restes d'une fonderie antique avec débris de creusets, poids en terre cuite, culots de plomb, plaque de plomb de un mètre de long et de cinquante centimètres de large, toute marquée de lettres. Elle a été vendue et fondue. (*Note du pasteur Bernard.*) — Plusieurs tumuli entre Gingins et Trélex, au-dessus et au-dessous du chemin romain de l'Etraz. Dans trois d'entre eux, squelettes en terre libre, vases et poteries non vernissées ; objets en fer parmi lesquels on remarque une épée de grande dimension ; chaine formée de treize anneaux de bronze. — Dans cette même localité, T. R. et monnaies.

GLAND. — T. R. — Près de la tuilerie : vase en terre cuite renfermant des monnaies romaines en bronze et en bronze argenté de Valérien à Dioclétien. Cette trouvaille remonte à la fin du XVIIIme siècle.

GLÉROLLES. — On a trouvé près du château une corne d'abondance en bronze. (*Mus. de Laus.*) — Glérolles, selon plusieurs archéologues, serait le Calarona ou Cularona de *la Notitia*.

GOAY. — T. R. et monnaies romaines.

GOLLION. — T. R. au Muret sur un tertre. — Au N. du village, dans le bois de Brichy, tertre en forme de cône tronqué et entouré d'un fossé circulaire de cinq mètres de large sur un mètre cinquante de profondeur. Le tertre mesure trois mètres de haut, quarante de diamètre à sa base et vingt-cinq au sommet. La plate-forme est creusée en bassin d'un mètre de profondeur. (*Troyon.*)

Au Chatelard, à vingt-cinq minutes de Gollion, autre tertre de huit mètres de haut protégé par un fossé de deux mètres de profondeur. On remarque sur le plateau de ce tertre un rempart de sept mètres de haut du côté du N. En prenant du gravier dans cette colline, on y a découvert des fondements de murs formés de fragments de tuiles à rebords et de morceaux de molasse ayant déjà servi. Ces matériaux sont unis par un mortier semblable à celui des constructions du moyen-âge.

Sur un troisième point, en Bavex, se trouve un parapet en forme de demi-ovale de soixante-quatorze mètres de long et de trois de haut. M. Troyon (*Monum. de l'antiq.*) prend ces ouvrages pour des lieux de sacrifices comme on en voit dans le N. de l'Allemagne, mais le colonel Mandrot (*Anzeiger* 1860 n° 27) leur assigne un but de défense. Ce serait, selon lui, des lieux de refuge élevés à l'époque de l'invasion des barbares, soit à la chute de l'empire romain, soit plus tard lors des invasions hongroises ou sarrazines. Les ruines qu'on y rencontre accusent, par les matériaux employés, une construction faite à la hâte et pour laquelle on a utilisé tout ce qui se trouvait sous la main. L'opinion du colonel Mandrot semble être la plus probable.

GOURZE (tour de). — Deux haches en pierre. (*Au Mus. de Fribourg.*)

GRANCY. — Sur la colline appelée en Allaz, ruines romaines considérables. Au milieu de ces ruines, sépultures burgondes dallées ; dans l'une d'elles, plaque de ceinturon avec la représentation grossière de Daniel entre deux lions dressés.

GRANDSON. — Dans les vignes, derrière la ville : C. B., et près de là : T. R.

GRANGES. — Au lieu appelé le Muret : T. R. occupant une superficie de terrain d'environ cinquante poses avec fresques, poteries et une statuette qui a disparu.

M. Troyon, dans ses *Monum. de l'ant.*, parle de deux tumuli au N. et à l'Occident du village, mais ces tumuli n'existent pas. Au N., il n'y a qu'un tertre naturel qui porte le nom de Replan ; on y a trouvé quelques squelettes. De l'autre côté de la route conduisant à Combremont, dans une gravière appelée A la Renarz : tombes dallées sans objets d'antiquité.

GRESSY. — Tertre avec fossés et parapets. Cette construction en terre paraît ne remonter qu'au moyen-âge.

GUÉVAUX. — *Steinberg* près du rivage, mais à une grande profondeur. On n'y trouve point de pilotis; le musée Schwab, à Bienne, possède un plateau en bronze qui en provient.

H

HAUTEVILLE-PRÈS-VEVEY. — Celt en bronze, chaîne terminée par un grelot découpé en côtes; bracelets à dessins en relief. Tous ces objets sont en bronze et remontent à l'époque helvète.

I

ISLE (L'). — En 1710, près du château : tombes à inhumation avec petits vases en verre et en terre et monnaies du IVme siècle. A l'E. du village, en Mauriette : T. R.

J

JOUXTENS. — T. R., monnaies romaines depuis Auguste à Constantin près de la colline de Mont-Jovet. (*Martign.*) Il existe près de Baulmes un tertre naturel portant le nom de Mont-Juvy; tous deux pour *Mons-Jovis ?*

JURIENS. — T. R. — Sous un grand bloc : deux celt et autres objets antiques qui n'ont pas été conservés. (*Troyon, Monum. de l'ant.*)

L

LA SARRAZ. — T. R.; M. Troyon, d'après la description qui lui fut faite de ces ruines, a cru y reconnaître un *Columbarium*. C'était, disait-on, un caveau souterrain contenant des urnes cinéraires placées dans des niches. Si cette supposition est juste, ce seraient les seules tombes de ce genre découvertes en Suisse.

On a recueilli quelques monnaies grecques et romaines sur le Mauremont, près de La Sarraz.

LAUSANNE. — Lacus Lausonius (*Itin. d'Anton.*) Lacus Losonne (*Table de Peutinger*). Dans les inscriptions : Lousonna. Dans le Géographe de Ravenne : Juxta Fluvium Rodanum Civitas . . . . Lausonna.

L'emplacement de ce vicus se trouve à Vidy, à quarante-cinq minutes de Lausanne; il occupe un espace d'environ soixante poses entre Vidy, La Maladière et le Bois de Vaud jusqu'à Malley. (*Troyon.*)

On a remarqué des traces d'ancien port entre la Chambéronnaz et les Pierrettes.

(*129 Momms., d'après Ruchat.*)

IN HONOREM D . . . . . .
DEO APOLLINI . CA
BELA . . VL . . I . CONIVX . . . . .
NIS VIRI SVI V . S . M

(Découverte au Bois de Vaud, près de Vidy; n'existe plus.)

En l'honneur de la maison divine et au dieu Apollon; Ca . . . . Bela, femme de Julius . . . . a accompli le vœu que son époux avait formé.

4me ligne : Levade lit TIS et Orelli NIS, et en note : Estne nomine suo et...?

(*130 Momms., d'après Gély, not. d'ut. publique, 1805.*)

C . IVLIVS . TOCCAE
F . RVFVS . A . Q . M

(Trouvée au Bois de Vaud; n'existe plus.)

C. J. Rufus, inspecteur des eaux, fils de Tocca.

(*133 Momms.*)

SOLI . GENIO . LVNAE
SACRVM . EX . VOTO
PRO SALVTE AVGVS
TORVM . P CLOD CORN
PRIMVS CVRATOR . VIKA
NOR . LOVSONNENSIVM . II
IIIIII . VIR . AVGVSTAL . C . C . R
CONVENTVS . HEL . D . S . D .
(*A la maison de ville.*)

(Trouvée en 1739, à Vidy, à la tête d'un cercueil en pierre (Ruchat); *d'après M. de Bochat, cette inscription proviendrait de la campagne du Bois de Vaud, appartenant à M. de Seigneux.)*

Au Soleil, au Génie (de la ville), à la Lune; autel consacré comme ex-voto pour le salut des Augustes par P. C. Primus, de la tribu Cornelia, Curateur pour la seconde fois des habitants de Lausanne, Sevir Augustal, Censeur (ou Curateur) des citoyens romains de la Diète helvétique; il a élevé ce monument à ses frais.

Curator vikanor, etc. : *administrait les biens de la ville.*

Vikani : *habitants d'une ville ouverte où les Romains ne tenaient pas garnison* : vicani sunt qui in vicis habitant non in urbibus. (Festus cité par Zumpt.)

Sevir. (V. nº 156.)

C. C. R. : *Censeur (censitor) des citoyens romains* (Orelli), *faisait le recensement des citoyens romains, dressait les listes d'impositions, établissait les plans cadastraux, etc. Ne restait qu'une année en fonctions. Cette charge ne se renouvelait que tous les cinq ans.*

— Si on lit Curator, *c'était un magistrat chargé de veiller aux intérêts des citoyens romains. Dans une inscription de Mayence, on trouve un* Curator Civium Roman. Moguntiaci (Gruter). *M. de Bochat lit :* Consensu concilii Reipublicæ conventus helvetici.

Conventus helv. *Ce Conventus, que nous avons traduit par Diète, représentait une espèce de tribunal ou de cour d'appel qui réglait les affaires administratives et juridiques. Les provinces étaient divisées en un certain nombre de districts ou circonscriptions appelés conventus ou jurisdictio. Voir pour les attributions de ces conventus dans les provinces :* Cic. 3 (d. Legibus) et 5 (Verres). — Hirt. 8 et Bel. Gal. 46 : Cum omnes conventus percucurrisset, publicas controversias cognovisset...... ... Pline 5-29. Suétone, Vie de César, etc.

L'Helvétie formait donc un de ces districts (conventus) dans la province Lyonnaise.

(*134 Momms.*)

BANIRA . ET . DONINDA . I .
DAEDALVS . ET . TATO . ICARI . FIL
I . SVLEIS SVIS QVI CVRAM .
VESTRA AGVNT IDEN . . . (idem; Levade)
CAPPO ICARI F

(Trouvée au Bois de Vaud et déposée au musée de Lausanne.)

Banira et Doninda, J. Dedalus et Tato, ainsi que Cappo, fils d'Icarus, aux Suleæ, leurs divinités protectrices.

Suleis (Momms.) et Sulfis (Levade) : *divinités topiques; les Matres, selon Orelli.*

(*Origin. incon.*)

C IVL LVCANVS
EMERITVS TPI
. . . . VCEN . . RNA
. CV
(*Mus. de Laus.*)

C. Julius Lucanus, vétéran, a ordonné par testament . . . .

On a découvert à Vidy un cimetière romano-burgonde; squelettes en terre libre, fibules en argent doré avec incrustations de verre rouge ; couteaux en fer; petits objets de toilette en argent; bague en or avec chaton de verre bleu; bracelets et torques en argent massif; cuillers en argent avec l'emblème chrétien sur le manche. Une de ces tombes était dallée, avec une pierre de couverture ornée de branches de feuillage sculptées. — Au Bois de Vaud : urnes cinéraires romaines, avec monnaies impériales depuis Auguste à Constantin; taurobole en bronze représentant un prêtre debout qui répand entre les cornes du taureau l'eau lustrale contenue dans un vase à anse. (*Mus. de Berne.*)

A Cour : épingle et objets en bronze.

A Villars-sous-Montbenon : squelette de femme, en terre libre avec bracelets et anneaux de bronze.

A la campagne du Belvédère, on a détruit des sarcophages dont le contenu n'a pas été observé.

A Rosemond : un vase en bronze avec ornements en oves et à perles sur les bords.

Au Champ-de-l'Air : plusieurs tombes dallées avec fragments de tuiles romaines, collier de grains de verre émaillé et anneaux de bronze.

A Contigny, à vingt-cinq minutes de Lausanne : urne cinéraire en verre pleine d'ossements calcinés; bagues en or et en bronze; monnaies de Faustine et d'Antonin en argent. L'urne était renfermée dans un grand vase de terre.

On a encore trouvé dans les ruines de Lausonna des monnaies depuis Auguste à Constance; une statuette de Diane en bronze; petit autel en marbre blanc dédié à Junon; buste de Caton d'Utique; cadran solaire représentant un aigle soutenant une portion de sphère concave chargée de rayons divergents.

Au bois Genou, à Vernand : tumulus de deux mètres de haut; à un mètre cinquante de profondeur, quatre vases pleins d'os calcinés; cendres, charbons et ossements d'animaux; venait ensuite un lit de pierres dans lequel se trouvaient quatre squelettes de femmes, dont les ossements avaient été dispersés de tous côtés et à différentes hauteurs parmi les pierres. Ces dernières sépultures appartenaient à l'époque helvéte; elles ont fourni six boutons de bronze, des grelots à côtes à jour, quarante-neuf grains ou perles de bronze mêlés à des restes d'étoffe et des poteries grossières.

A Vernaud-Dessous : tumulus dont un bloc erratique formait le noyau ; ornements en bronze

et fragments de fer; douze squelettes brisés par la projection des pierres.

Près de la ville actuelle de Lausanne : statuette représentant un Gaulois vêtu de brayes. — Hache en pierre.

On a reconnu deux emplacements lacustres près de Cour et de Vidy; les pilotis, sous quatre mètres d'eau, sont à deux cent cinquante mètres du rivage. On y a recueilli des ossements d'animaux portant traces d'entailles faites avec des *instruments de métal.*

Dans la colline de Pierre-à-Portay, à quinze minutes de Lausanne, on découvrit, en 1825, une quinzaine de cercueils à un mètre de profondeur. Ces cercueils étaient formés de dalles brutes mesurant deux pieds de largeur et de profondeur sur une longueur qui variait de soixante-dix centimètres à un mètre vingt-cinq. Un seul sarcophage a fourni un squelette entier, les ossements des autres tombaient en poussière au moindre attouchement. Plusieurs tombes contenaient les restes de deux squelettes, d'autres de quatre. On n'a pas trouvé d'objets d'industrie humaine dans ces tombes, sauf un *morceau de silex taillé* et un *fragment de steatite aiguisé.* (*Feuille du canton de Vaud,* 10.) — (*V. Lutry.*)

LAVEY. — Au lieu dit Es Lez : hache en pierre et grand anneau de bronze orné de gravures. (*Mus. de Laus.*)

LAVIGNY.

(*326 Momms.*)

IMP CAES
M ANTONIVS
GORDIANVS
PIVS FELIX AVG
PONTIF MAX . .
PO . . EST III CO . . . .
VIAS ET PON . . . . .
TVST CONLA . . . .
M P XII

(*Trouvée sur le chemin de l'Etraz, près du village. Aujourd'hui au château d'Aubonne.*)

L'empereur César, Marc Antoine Gordien, le Pieux, l'Heureux, l'Auguste, grand pontife, élevé pour la troisième fois au tribunitiat, Consul et Père de la Patrie, a rétabli les routes et les ponts dégradés par le temps. Douze mille pas (de Nyon).

Sur la colline de Vaudalaz : C. B. Parmi les objets les plus intéressants qui en proviennent, on remarque une fibule circulaire en or avec incrustations de verre rouge, un peigne avec étui en os orné de disques, un fer de lance, une épée à deux tranchants et une plaque de ceinturon représentant Daniel dans la fosse avec l'inscription en caractères latins sûr les quatre côtés de l'agrafe : NASVALDVS NANSA VIVAT DEOVTERE FELEX DANINIL. (*Mus. de Laus.*)

Dans les environs du village : T. R. et statuette d'Ibis. (*Mus. de Laus.*)

LIGNEROLLES. — Un fragment de voie romaine bien conservé a été découvert au S.-E. du village sous un gigantesque *pierrier;* les pavés étaient formés de gros blocs encore en place. En enlevant ces pavés, le propriétaire du terrain y a recueilli quelques monnaies romaines dont une d'Auguste, une autre de Marc Aurèle et les autres frustes. A peu de distance de la voie et dans le même champ, une urne cinéraire en verre de l'époque romaine.

A trois kilomètres N. du village, et un peu en dessous de la route qui conduit à Jougne, près de la ferme de Dallias, on montre dans un petit bois l'emplacement appelé *Château de César,* mais nous n'avons pu y découvrir ni tuiles romaines ni traces de murs.

M. A. Bertrand place Abiolica à Lignerolles, ce qui est parfaitement faux. (*T.* 8, *Rev. arch. voies rom. en Gaule.*)

LA LIGNIÈRE-PRÈS-GLAND. — C. B. découvert en 1792; renfermait des monnaies de Constantin le Jeune, de Julien et Valentinien. (*Levade. Dict. du C. de Vaud.*)

LA LIGNIÈRE-PRÈS-CHEXBRES. — Sur l'emplacement appelé Cheseaux : T. R. et monnaies romaines trouvées en 1850. (*Martign. Dict. du C. de Vaud.*)

LONAY. — C. B.; une tombe en maçonnerie renfermait une boucle de ceinturon, des fragments de verroterie, une épée à deux tranchants, une *balance à deux bassins*, des silex, un fer de javelot et les fragments d'une coupe en verre. (*Martign. Dict. du C. de Vaud.*)

LONGIROD. — Bracelets avec ornements à spirales bosselés; chaîne et bague granulée, le tout en bronze. Ces objets, qui remontent à l'époque helvète, sont au musée de Lausanne. — T. R.

LOVATENS. — Dans une gravière appelée Cimetière des Sarrazins : C. B. — Au lieu dit Le Marais et au bois Veray : T. R.

LUSSERY. — T. R., monnaies, fragments de corniches sculptées, en marbre. (*Martig. dict. du C. de Vaud*).

LUTRY. — *Au Châtelard*, près de Lutry, on a découvert en 1825, une trentaine de sarcophages de un mètre trente-cinq de long et formés de cinq dalles brutes. Ces sarcophages contenaient chacun un squelette et quelquefois deux, *repliés sur eux-mêmes*; des pointes de lance en silex de treize à quatorze centimètres, *deux lames en agate* de dix centimètres et des petits coquillages employés comme grains de colliers. (*V. Pierre-à-Portay* (*Lausanne*) *et Verchi.*) En 1873, dans la même localité : hache en silex d'environ seize centimètres de long et appartenant au premier âge de pierre. On y a aussi trouvé des monnaies et des débris romains, un sarcophage en marbre blanc avec ossements (en 1837) et une centaine de sépultures dallées qui renfermaient des squelettes avec lances et autres objets en fer (*Troy. Monum.*) — A Bossières, T. R. et monnaies en or, argent et bronze ; quatre plats en cuivre dans un vase de terre. — En Taillepied, à Courtinaux, au Miroir et à Savuit, T. R. — A la campagne de Gantenaz, on découvrit, il y a bien des années sous les racines d'un vieux chêne, des patères, des coupes et plats en terre sigillée avec haches, couteaux et autres instruments en bronze. (*Levade, dict. du C. de Vaud*). — Au bois de la Chaux, C. B. Sur une plaque de ceinturon qui en provient, sont représentés trois personnages debout les bras levés ; ils sont vêtus d'une tunique courte fixée à la taille par un large ceinturon, trois disques pointillés gravés sur la poitrine et formant triangle. — Au crêt Bernard, toujours près de Lutry, on voit des restes d'anciennes constructions qui portent le nom de *citadelle* et qu'on croit être des fortifications romaines. (*Martig. dict. du C. de Vaud*).

On a reconnu devant Lutry une station lacustre qui n'a pas été explorée.

M

MARACON. — Près du cimetière actuel, tombes paraissant remonter à une haute antiquité. Ces tombes ont été détruites sans avoir été étudiées, les objets d'antiquité qui s'y trouvaient auront été jetés par les ouvriers, qui n'en connaissaient pas la valeur. (*Not. de M. Leresche, pasteur, à Oron*).

Faute d'indications suffisantes, nous n'avons marqué cette localité d'aucun signe sur la carte.

MARCHISSY. — T. R.

MARNAND. — T. R. et C. B. Sur une plaque provenant de ces tombes : croix latine à branches disquées au centre et de chaque côté un personnage debout en adoration avec dragon dressé derrière lui.

MATHOD. — T. R. à l'O. du village.

MAURAZ-PRÈS-SENARCLENS. — T. R.

MAURICE (SAINT) PRÈS-GRANDSON. — T. R.

MEZIÈRES. — Celt en bronze. (*Mus. de Laus.*) — T. R.; restes d'aqueduc. Au milieu de ces ruines, tombes burgondes. On connait la prédilection de ce peuple d'enterrer ses morts dans des ruines romaines, prédilection qu'on ne peut expliquer que par la facilité d'y trouver des matériaux pour la construction des cercueils.

MIES. — T. R. et C. B.

MOLLENS. — Entre ce village et Ballens (à la Tuilière), T. R. et monnaies, dont : Antonin le Pieux, Lucius Vérus et Julia Mammea. (*Martign. dict. du C. de Vaud.*)

MONT-SUR-LAUSANNE. — Au Rionzy, en 1839, C. B.; sur une plaque de ceinturon est représenté un monstre fantastique assis (lion ?). — Au hameau de Longeraye : tombe helvète, squelette en terre libre, grandes épingles et autres objets en bronze. Tout a été détruit.

MONT-SUR-ROLLE. — Près du village : hache en pierre. — T. R. et C. B. Outre les objets habituels aux cimetières de l'époque burgonde, on y a trouvé une bague en cuivre avec une *colombe* gravée sur le chaton et une monnaie d'Alexandre Sévère en argent.

MONTAGNY-PRÈS-YVERDON. — Aux Clettes, entre ce village et Chamblon : pieux en chêne et en bouleau, à deux mètres de profondeur sous la tourbe, plantés verticalement ; extrémités pointues, mais grossièrement taillées. (*Troyon, hab. lacustres*).

PIERRE MILLIAIRE (route d'Ebrodunum à Ariorica) :

IMP CAES M. AVR A. . . .
NVS PIVS FELIX AVG . . . .
MAX BRITANNIC . . . .
MAX TRIB POT XVI IMP II . . .
PROCOS FORT FELICI . . . .
PR PAC ORB VIAS ET PONT . . .
CO. . . . . TITVIT

(*Cette pierre, découverte par M. L. Rochat, est déposée au château d'Yverdon.*)

L'Empereur César Marc Aurèle Antonin, le Pieux, l'Heureux, l'Auguste, (le Parthique) très grand, le Britannique très grand, grand pontife, honoré pour la seizième fois du pouvoir tribunitien, à la seconde année de son règne, à son troisième consulat, Proconsul très puissant et très heureux, Prince pacificateur du monde : il a restauré les routes et les ponts ruinés par le temps.

On a détruit près du village un tumulus à inhumation; il renfermait un torque à trois globules, des anneaux en bronze, des grains de colliers en verre et en ambre. (*Feuille du C. de Vaud*, 11.) — C. B., tombes creusées dans la molasse.

MONTCHERAND. — Au milieu du bois de Châtillon, on aperçoit un gigantesque amas de pierres amoncelées de main d'homme, on ne sait dans quel but. En enlevant des pierres dans ce tas, on y découvrit, il y a une trentaine d'années, un vase de bronze en forme de gourde, renfermant douze cents moyens bronzes depuis Alexandre Sevère à Aurélien. Ceux de ce dernier Empereur étaient au nombre de quatre cent quarante-six.

MONTHEROD. — T. R.

MONT-LA-VILLE. — T. R. — Bloc erratique appelé *Pierre aux Ecuelles* ; on y voit trente creux ou bassins circulaires, les plus grands de neuf, les plus petits de quatre à cinq centimètres de diamètre.

MONTMAGNY. — T. R.

MONTREUX. — Au bord du lac : demi-moule pour fondre à la fois sept bagues à chaton. Ce moule est en pierre grise. (*Mus. de Laus.*)

Grotte du Scé au-dessus de Montreux ; profondeur, cinq à six mètres. On a trouvé au fond de cette grotte, en 1868, un squelette humain. En 1869, de nouvelles fouilles ont amené la découverte de nombreux fragments de poteries gros-

sières, deux grattoirs en silex, restes de squelettes humains, ossements de *renne, de bouquetin*, d'ours, de renard, de lièvre, d'aigle royal, de perdrix. En dehors de la grotte : squelette humain et fragments de poteries rouges et noires plus fines que celles de la grotte. (*Grotte du Scé par H. de Saussure,* 1869.)

MONTRICHER. — Sous un *kairn*, quelques objets en fer paraissant remonter à l'époque romaine. Entre ce village et celui de l'Isle, T. R.

MORGES. — Station lacustre à deux cents mètres du rivage, âge de bronze ; quarante-trois celt, *un moule de celt en bronze,* faucilles, couteaux, deux épées, poignards, pointes de javelot, bracelets, épingles, marteaux en bronze, poteries. Canot creusé dans un tronc d'arbre. Ossements : cerf, sanglier, ours, *cheval*, bœuf, mouton, chèvre, porc des tourbières. — Autre station appelée : *aux Roseaux*, de la fin de l'âge de pierre jusqu'à l'âge de fer.

Au crêt du Bouairon : sépultures de l'époque romaine avec monnaies, vase, lacrymatoire, bracelets en bronze avec ornements à disques et à stries.

Sur la colline de Jolens, au-dessus de Morges, ruines romaines ; on y a trouvé des monnaies de Maximien et Constantin. Au milieu de ces ruines : C. B.

MORRENS. — T. R. avec restes de mosaïque. — C. B.

MOTHE (LA). — Sous un grand bloc : deux celt en bronze. — Au bois de Fai : T. R.

MOUDON. — Minnodunum (*It. d'Antonin*). Minnodum. (*Cart. Théodos.*) Ce n'était qu'un simple *vicus* sur la grande voie de Milan à Mayence. La ville antique occupait la rive droite de la Broye. On y a trouvé des monnaies celtiques et romaines depuis César à Théodose. Dans les années 1760 à 1770, on a découvert à Moudon, un grand nombre d'objets d'antiquité, des statuettes de Mercure, Hercule, Vénus, des poteries et des lampes. — En Moringe : C. B.

INSCRIPTIONS :

(*149 Momms.*)

PRO SALVTE DOMVS DIVIN
I . O . M. IVNONI REGIN
ARAM . Q . AEL . AVNVS . IIIIII . AVG
DE SVO ITEM DONAVIT VICAN
MINNODVNENS X DCCL . EX
QVORVM VSSVR . GYMNA
SIVM INDE . RCI . TEMPOR
PER TRIDVM EISDEM
VICAN . DEDIT IN AEVM
QVOD SI IN ALIOS . VSSVS
TRANSFERR VOLVERINT
HANC . PECVN . INCOL . COL . AVEM
TICENSIVM . DARI VOLO .
L . D . D . V . M

(*A l'hôtel de ville.*)

Pour le salut de la maison divine (des Augustes) Q. Aelius Aunus, Sevir Augustal, a élevé à ses frais cet autel à Jupiter très bon et très grand et à Junon la Reine (des dieux). Il a donné aux habitants de Moudon sept cent cinquante deniers dont ils consacreront le revenu à la fondation d'un gymnase. En outre il leur alloue en perpétuité une sportule de trois jours. S'ils voulaient employer cette somme à une autre destination, le capital doit être remis aux habitants de la colonie d'Avenches. L'emplacement de (cet autel) a été donné par décret des habitants de Moudon.

LIGNES 6 ET 7 : M. Mommsen corrige ainsi : *gymnasium in perpetuum curarent, item sportulas per triduum, etc.* ; Orelli lit : *gymnasium intercisis temporibus.*

VICANI. (V. Laus., Inscrip. 133.)

SEVIR. (V. Avenches, n° 156.)

DENARIUS : *Le denier de quatre sesterces représente de soixante-dix-neuf centimes à un franc, selon les époques.*

SPORTULA : *Repas public.* (*Congiarium.*)

(*150 Momms.*)

IOVI . O . M . . . .
TI . POMPO . . . .
X ∞ . EX . QVO . . . .
SIVE . REDITVI . . . .
HOC . TEMPLVM. . . .
REDD . TRI . . V . . . .
A VICAN . . . . .
. . . . S . I . . I . . N . . .

(*Découverte à Moudon, déposée chez M. le notaire Tissot.*)

A Jupiter très bon et très grand, T. Pomponius a donné mille deniers dont le revenu sera consacré à l'entretien de ce temple. . . . . . . habitants du bourg. . . . . . . (M. Mommsen complète ainsi : les habitants du bourg consacreront le reste du revenu à une sportule de trois jours.)

Denarius. (V. nº 149.)

Vicani. (V. nº 133.)

N

NEYRUZ. — On y a trouvé un vase en bronze rappelant le fameux vase du tumulus de Græchwyl, près Berne; (*Mus. de Berne.*) il a été vendu au fondeur, sauf deux fragments, dont l'un représente une tête de lion en relief.

NONFOUX (Novum Fanum). — Ruines romaines considérables qui proviennent d'un temple, comme le nom du village l'indique. Parmi les objets d'antiquité qui y ont été trouvés, nous citerons un beau Mercure en bronze et l'inscription suivante en caractères de la bonne époque : MARTI CATVRIGI CAMILLVS AETOLVS TEMPLVM A NOVO IN . . TVIT.

A Mars Caturige, C. Aetolus a rebâti ce temple.

V. autre inscription à Mars Caturige, trouvée à Chougny, près Genève. (*Mommsen,* 70.)

NOVALLES (au pied du Jura). — Tumulus d'environ deux à trois mètres et demi de hauteur; n'a pas été exploré jusqu'ici.

NYON. — L'ancien Noviodunum, ou Colonia Julia Equestris, était sur la route de Milan à Argentoratum (Strasbourg), par le petit Saint-Bernard (Alpes Graïae) et Genève.

Les citoyens de Nyon appartenaient à la tribu Cornelia. — La série des monnaies romaines trouvées à Nyon s'étend depuis Auguste à Théodose le Jeune. On y a recueilli quelques monnaies celtiques, des débris de mosaïques, un torse de Diane ou de Nymphe en marbre blanc posé sur un tronçon de colonne cannelée, une statue supposée de César, des vases, des lampes en bronze et en terre cuite, des épées, des fers de lance et des statuettes. — Tombes à inhumation et à incinération.

Un aqueduc amenait à Nyon les eaux de la Divonne; on en voit encore des restes sur plusieurs points.

Il existe une station lacustre à l'E. de la ville. Cette station n'a pas été explorée.

INSCRIPTIONS :

Sous un buste de Mercure, en marbre blanc :

(*114 Momms.*)

MERCVR
V . S . L . M
OCCELLIO

Occellion a fait ce vœu à Mercure.

(*115 Momms.*)

IMP CAES M
AVRELLIO
ANTONINO
PIO . FELIC . AVG
PONTIF . MAX
TRIB . POTEST
COS
CIVITAS
EQVESTRIVM

(*Transportée au mur de l'église de Saint-Pierre, à Genève.*)

A l'Empereur César Marc Aurèle Antonin, le Pieux, l'Heureux, l'Auguste, grand pontife, décoré du pouvoir tribunitien (pour la seizième fois) (*Levade*), Consul (pour la troisième fois) (*Levade*), la cité des Equestres.

(*Momms. Sup. n° 8.*)

D M
C CAMILLI
QVINTII . . . I . . .
M COC . . . . D N . . .
SICVNTAN
. . . VIRICA
V ISSIMO
(*Campagne de Viez.*)

Aux dieux Mânes de C. Camillus, fils de Quintus . . . .

(*116 Momms.*)

D . IVL . L . F . VOL . RIPANO
CAPITONI . BASSIANO
EQVO . PVBLICO . HONORATO
PRAEFECT . FABRVM
TRIB . MIL . COH . I . GAL . . I . . . SP
L . IVL . BROCCHVS
VALER . BASSVS
FILIO

(*Publiée d'après Ruchat; elle n'existe plus.*)

A D. Julius Ripanus Capiton Bassianus, fils de Lucius, de la tribu Voltinia, honoré d'un cheval acheté aux frais de la cité, Directeur du matériel de guerre, Tribun militaire, de la cohorte 1re gauloise . . . . . . L. J. Brocchus Valerius Bassus à son fils.

I . . . SP : *M. Momms. lit :* HISP.

Præfect. Fabrum : *On peut aussi traduire par Préfet des ouvriers militaires. La légion, dit Végèce, avait à sa suite des ouvriers de différents états pour construire les logements des militaires, fabriquer les machines de guerre, les armes, etc. Ces ouvriers étaient sous les ordres d'un Préfet.*

Trib. Mil. : *Tribun militaire. Il y en avait six par légion; ils formaient le conseil de guerre.*

Cohors : *Il y avait dix cohortes par légion; elles ont varié selon les époques de trois cents à six cents hommes et représenteraient aujourd'hui un bataillon.*

1re Gallica : *Elle tenait garnison à Vélia, en Ligurie.*

L. J. Brocchus V. Bassus : *C'est le même personnage qui a donné à la ville de Genève des réservoirs publics.* (V. Momms., n° 83.)

(*119 Momms.*)

. . . .
C . LVCCONI . CO . . .
TETRICI . PRAEFEC . . .
ARCEND . LATROC . . .
PRAEFECT . PRO . II VIR . . .
II VIR BIS FLAMINIS . . .
AVGVST
(*Aux murs de l'église de Nyon.*)

. . . . De C. Lucconus Tétricus, de la tribu Cornélia, préposé à la répression du brigandage, Préfet remplaçant des Duumvir, deux fois Duumvir et Flamen Augustal.

Duumvir. (V. Avenches, inscription n° 184.) *Les Préfets remplaçant les duumvir (præf. pro duumviris) étaient envoyés en mission par ces magistrats dans les petites localités ou, comme ici, administraient passagèrement durant un interrègne de duumvir.*

Flamen August : *Les Flamines Augustales ou* Sodales Augustales *formaient un collège de prêtres qui rendaient un culte aux mânes des empereurs. Furent institués par Tibère.* (Tacite, An. T. 54.) *A Rome, les Flamines Augustales étaient choisis parmi les grands personnages, ainsi Germanicus et Drusus furent Flamines. En province, ils étaient nommés par le Sénat de la ville. N'avaient rien de commun avec les Seviri ou Seviri Augustales, prêtres d'un rang inférieur.*

(*122 Momms., d'après Ruchat.*)

. . . . DE . . .
. . . . CORN . . .
. . . . . . NTABRO . . .
CVR . C . R . CONVEN . . .
HELVETIC . II . VIRO . . .
IVLIAE . C . FIL . MARCEL . . .
CORNELIAE . Q. F . . . .
MARCELLAE . . . .
(*Dans la cour Roch à Nyon ?*)

Ligne 3 : *Orel. lit :* TARRO.

Ligne 6 : Q. FILIAE MARCELLAE. (Orel.)

Et Levade : CORN.

. . . . . . FABRO
. . . VR . . C . R . CONVENT
HELVETIC . II VIR
IVLIAE FILIAE MARCELLAE
CORNELIAE Q . FILIAE
MARCELLAE

Traduction de Levade : Au souvenir de Julia Marcella, fille de Cornélia Marcella, par son père Cornélius, Intendant des ouvriers, curateur des citoyens romains de la Diète helvétique et Décemvir.

C. R. CURATOR CIVIUM ROMANORUM. *On peut aussi lire :* Censitor C. R. (V. Lausanne, Inscrip. 133.)

COUVENTUS HELVETICI. (V. Inscrip. n° 133.)

II VIR. (V. Insrip. n° 184.)

(125 Momms, d'après Ruchat.)

P . SAEDIVS . HOS' ES
SEX . IVL . PHILARGVRVS
(Maison de Portes à Cressier ?)

HOSPES : *nom propre.*

(Anzeiger 1859.)

NEL PRIMVS
ECENAQVILA
ECENAMPHO
ERIEM
(Mus. de Nyon.)

(Anzeiger 1861.)

L . SERGIO . L . F . CORN
LVSTROSTAIO . DOMI
TINO . OMNIBVS HONO
RIBVS IN COLONIA E
QVESTR . ET IN COL . VI
ENNENSIVM FVNCTO
T . IVL . POMPEIVS . TER
TVLLVS SOCERO . OP
. . . TIMO
(Aux murs de la terrasse du château.)

A Lucius Sergius Lustrotaius Domitinus, fils de Lucius, de la tribu Cornélia, qui a rempli toutes les charges municipales dans les colonies de Nyon et de Vienne, T. Julius Pompeius Tertullus à son excellent beau-père.

PIERRES MILLIAIRES :

(52 Momms. Sup.)

IMPMIVL PHILIPPO
PIO FELICAVGET
MIVLIO PHILIPPO
NOBILISSIMO
CAESARIMPI

Traduction de Mommsen : Imperatori Marco Julio Philippo, Pio, Felici Augusto et Marco Julio Philippo Nobilissimo Caesari Mille Passuum I.

Trouvée à Colovray, près de Nyon, avec l'inscription suivante :

(53 Momms. Sup.)

IMP CAES MAV
RELANTONINVS AVG
PMTRIB POTESTXV
COS III ET IMP CAESAR
LAVREL VERVS AVG
TRIB POTEST COS II

A l'Empereur César Marc Aurèle Antonin, Auguste, grand pontife, dans la quinzième année de son tribunitiat, Consul pour la troisième fois et à l'Empereur C. L. Aurelius Verus Auguste, décoré du pouvoir tribunitial et Consul pour la deuxième fois.

(327 Momms., d'après Ruchat.)

. . . . I . . ATO . . .
. NTONIVS
R . RANV .
TENV . V . C .
ON . MAX . TRIB .
TEST . III . C . I
M . SE . I . NVS VIAS E
IL . RENV FEC
XI

Orelli lisait :

. . . . ANTONINVS
GORDIANVS
TRIB . POT III COS
C . I . E Q .

(Cette pierre n'existe plus.)



OGENS. — C. B.

OLLON. — Hache en pierre. — Au lieu dit Derrière-la-Roche : tombes helvètes; elles renfermaient deux brassards formés chacun d'une mince feuille de bronze avec ornements à dent de loup, deux celt et une lame de poignard en bronze. — Au hameau de Villy : sépultures helvètes sur la colline de Champ-Blanc qui domine le village. L'une de ces tombes renfermait une épée en fer à deux tranchants avec fragment de son fourreau, deux fibules en bronze, des grains de colliers en ambre et en verre bleu émaillé de blanc, des épingles et des bracelets en bronze. — T. R. sur la même colline.

ORNY. — Restes de pavé de mosaïque et débris romains.

ORBE. — L'emplacement d'Urba se trouve à Bosséaz (*V. Bosséaz.*), à vingt minutes d'Orbe. — Aux Granges-sous-Orbe, on a trouvé quelques monnaies romaines dont un Valens en or et des poteries sigillées.

ORGES. — T. R.

ORON. — T. R. sur plusieurs points dans les environs de la ville.

P

PAILLY. — T. R.

PALÉZIEUX. — Le musée d'Avenches possède un fragment d'épée en bronze trouvé près de ce village. — Au *Martinet :* T. R. avec hypocauste. — Urnes cinéraires romaines et restes de pavé de mosaïque à la Mollie-aux-Blancs.

PAMPIGNY. — Au Montelier : C. B.; sur une plaque de ceinturon : Daniel dans la fosse, sujet favori des artistes burgondes. Une autre plaque représente des quadrupèdes ailés à tête d'épervier.

PAUDEX.

PIERRE MILLIAIRE :

(*332 Momms.*)

IMP
CAES T AELIO
ANTONIN AVG
PIO P . M . TRIB POT
COS III PP
AVENT M P
XXXVIII

(*Transportée à Lausanne.*)

A l'Empereur César T. Aelius Antoninus Auguste, le Pieux, grand pontife, décoré du pouvoir tribunitien, à la troisième année de son Consulat, Père du peuple. Trente-huit mille pas d'Avenches.

PAUTEX. — T. R.; mosaïque détruite.

PAYERNE. — T. R. et inscription :

(*151 Momms.*)

IOVI O . . . . . .
. . . ENIO LOCI
FORTVNAE
REDVCI D AP
PIVS AVGVS
TVS DEDICA

(*Sur le pont de la Broie, en entrant en ville.*)

Au grand Jupiter, au Génie du lieu et à la Fortune de bon retour, D. Appius Augustus a dédié cet autel.

PENEY-LE-JORAT. — T. R.

PENTHALAZ. — Cimetière romain, urnes cinéraires en terre grise, lampes, vases de verre et poteries brisées.

PENTHAZ. — Milliaire transportée à l'entrée de l'église; elle ne porte aujourd'hui plus aucune trace d'inscription. — Au-dessus du village : T. R.

PERROY. — Hache en pierre. — Près du hameau du Chêne et à Meinjean : T. R.

PESSEY. — T. R.

PIERRE-A-PORTAY. — (*V. Lausanne.*)

PISY. — Sous un bloc de la colline de Mauremont : serpes, couteaux, hache en bronze et nombreux objets de bronze du poids de deux quintaux. C'était sans doute une fonderie et nous l'avons indiquée ainsi sur la carte. Tous ces objets ont été détruits.

POMY. — T. R. — Deux fragments en albâtre; le premier représente en relief un personnage nu, le genou gauche appuyé sur un globe et le bras droit levé; le second deux lances en croix. — D'après une note de M. Correvon-Demartines, on a trouvé à Pomy une pierre milliaire qui n'existe plus aujourd'hui et un autel votif à Mars Caturige qu'il reproduit ainsi :

MARTI CATVR — SACR . . . . ROSALNIFIINCO . . . .
LVMI . . . . MEDVIV — CAMILL SEACR — PINNICRINVS
V . S . L . M .

PRAHINS. — T. R.

PRANGINS. — T. R.

INSCRIPTION :

(*118 Momms.*)

C . IVL . C F . VOLT
SEDATO
II VIR . ITERVM
FLAM AVG
L . IVL . CAPITO . AMICO
OPTIMO

(*Déposée au château.*)

A Caius Julius Sedatus, fils de Caius, de la tribu Voltinia, Duumvir pour la seconde fois, Flamen d'Auguste, Lucius Julius Capiton à son ami bien-aimé.

Il est probable que cette inscription a été transportée là depuis Nyon.

Duumvir. (V. Avenches, nº 184.)

Flamen. (V. Nyon, nº 119.)

PREX (SAINT). — A Fraidaigues : pilotis sous dix ou douze pieds d'eau. — Ruines romaines considérables, surtout au Drassy; monnaies, statuettes, mosaïques à dessins géométriques (ont été détruites). — Sépultures romaines à incinération. — C. B. Dans une tombe qui était murée, on a retrouvé parmi les matériaux employés, les fragments d'une statue de grandeur naturelle en calcaire gris.

MILLIAIRE :

(*322 Momms.*)

. . . .
M . AVR . . . . .
PIVS FEL . . M MAX BRIT
MAX PONT MAX TRIB POT XVI
IMP II COS IIII PROCOS
FORTISSIMVS INVICTISSIMVS
MA . . NVS I . . . . . PACATOR
ORBIS VIAS ET PONTES VETVSTATE
COLLABS RESTITV . . . .

(*Transportée au pont du Boiron.*)

. . . . M. Aurélius . . . . le Pieux, l'Heureux, le Germanique très grand, le Britannique très grand, grand pontife, décoré du pouvoir tribunitial pour la seizième fois, à la

seconde année de son règne, Consul pour la quatrième fois, Proconsul très vaillant et invincible, grand empereur, Pacificateur du monde, a rétabli les routes et les ponts dégradés par le temps.

(*113 Momms.*)

Sur un piédestal de bronze :

LIBERO PATRI
CO'LIENSI
P . SEVERIVS
LVCANVS
V . S . L . M
(*Au mus. de Genève.*)

Au Bacchus de Cully, Severius Lucanus a consacré ce monument.

PRILLY. — T. R., tête en bronze de Marc Aurèle de grandeur naturelle. (*Mus. de Berne.*)

On a trouvé près du village quelques sépultures burgondes (?) avec sarcophages.

PUIDOUX. — Pointe de javelot en bronze. — C. B., tombes dallées au nombre de plus de deux cents; outre le mobilier funéraire habituel à ces tombes, on y a découvert une croix grecque avec chaînette en bronze et une broche circulaire en or. (*Mus. de Laus.*) — A Tolavaux et à Praz-Pourri : T. R. et monnaies.

PULLY. — Station lacustre non explorée. — T. R. près de l'ancien prieuré. En 1810 et 1811, au lieu dit Es Désert : grand nombre de tombes dallées.

R

RANCES. — Au bord de la route conduisant de Baulmes à L'Abergement : grand tumulus helvète de deux mètres de haut et douze de diamètre à sa base, construit en terre, avec deux couches de cailloux de quatre-vingts centimètres d'épaisseur; fragments d'un grand vase en bronze; ceinture formée d'une feuille de bronze cannelée; débris de fer paraissant avoir fait partie de moyeux et de cercles de roues; fragments de poterie grossière.

A peu de distance de ce tumulus, dans une carrière de gravier, à côté des champs qui portent le nom de *Mont-Juri :* épingle à cheveux en bronze avec débris d'ossements humains; la carrière s'appelle *En Romanel.* — A l'E. de Rances, sur la route de Saint-Christophe : autre tumulus; terre et pierres mélangées; nombreux squelettes; ceinture en bronze; feuilles de bronze estampées; bracelets, anneaux; fibules en bronze; une fibule en fer; bracelet en lignite; chaînette en bronze avec crochet; umbo de bouclier avec ses cercles en bronze; fragments de poteries grossières. (*Mus. de Laus.*) — A une centaine de pas du côté de l'E. : charbons et débris de poteries romaines sans aucunes traces de murs.

RENENS. — T. R.

RENNAZ. — Tuiles à rebords dans les marais de la commune. (*Martign., Dict. du C. de Vaud.*)

REVÉROLLE. — T. R.

RIVAZ. — T. R.

ROCHE. — Tombes helvètes de l'âge de bronze (inhumation); large lame de poignard en bronze avec une forte arête longitudinale. — A La George, au-dessus de Roche : tombes dallées, bracelets en bronze et poteries grossières de couleur rougeâtre. — Près du village : T. R.

ROLLE. — Station lacustre de l'âge de bronze. On y a trouvé des faucilles et un marteau. — Celt en bronze trouvé au-dessus de Rolle. — T. R. à La Combe, près de la ville.

ROMANEL-PRÈS-BOFFLENS. — (*V. Bofflens.*)

ROMANEL-SUR-LAUSANNE. — C. B. à tombes dallées, objets habituels à ces sépultures et longue lame d'épée à deux tranchants avec restes de son fourreau en fer. — T. R.

ROMANEL-SUR-MORGES. — C. B.; deux couches de tombes. Tout a été détruit. — T. R.; plateau en cuivre étamé avec ciselures grossières.

ROSSENGES. — Sur la colline de Beauregard : tombes dallées, détruites il y a une trentaine d'années.



SALAVAUX. — T. R. près du village et inscription aux divinités des carrefours :

BIVIS
TRIBVIS
QVADRVBIS

SALES-PRÈS-BEX. — En 1862 : fragments de chaîne en bronze avec crochet massif pour fermeture; anneau et bouton en bronze. (*Mus. de Laus.*)

SAPHORIN (SAINT). — Au Murez : T. R.; poteries; objets en bronze; statuettes; tête en marbre de grandeur naturelle trouvée près de la rivière de la Salence.

INSCRIPTION :

(*131 Momms.*)

FORTVN . REDVCI
L . FL . POTITIANVS
V . S . L . M
(*Conservée dans les murs de l'église.*)

A la Fortune de bon retour, Lucius Flavius Potitianus a élevé cet autel.

MILLIAIRE :

(*311 Momms.*)

TI . CLAVDIVS . DRVSI . F
CAESAR . AVG . GERM
PONTIF . MAX . TRIB . POT . $\overline{\text{VII}}$
IMP . $\overline{\text{XII}}$. P . P . COS . $\overline{\text{IIII}}$
F $\overline{\quad}$ A
$\overline{\text{XXXVII}}$
(*Dans les murs de l'église.*)

Tibère Claude César Auguste, le Germanique, fils de Drusus, grand pontife, décoré pour la septième fois du pouvoir tribunitial, à la douzième année de son règne, Père du peuple, Consul pour la quatrième fois; de Forum Augusti (Martigny), trente-sept mille pas.

SAUBRAZ. — T. R.

SAUGE (LA). — Près de ce village, sur le lac de Neuchatel : station lacustre avec objets de l'époque romaine. Deux autres stations non explorées entre ce village et celui de Cudrefin. — Restes de pont romain. (*V. Voies romaines.*)

SÉDEILLES. — T. R. au champ des Pierres. — Au hameau des Râpes, près de ce village : grand nombre de tombes construites en murs secs avec dalles de couverture. Le propriétaire du terrain a employé toutes les pierres de ces tombes pour se construire une maison; il affirme qu'une de ces dalles portait une inscription, mais que ne pouvant la lire, il a brisé la pierre et l'a mise dans ses murs. Ces sépultures ne renfer-

maient aucun objet d'antiquité. Faute d'indication suffisante, nous ne les avons pas notées sur la carte.

SENARCLENS. — Aux Condemines : T. R. et C. B. (aux Crauses).

SERGEY. — A l'O. et à l'E. du village : T. R. avec monnaies des premiers empereurs. Au midi du village, dans la moraine appelée crêt Bélon : dépôt de monnaies romaines. — Au bois de Chassagne : *kairn* de forme régulière et construit avec de gros blocs; il ne contenait aucuns vestiges d'antiquités.

SERJAULAZ. — Ferme au bord du ruisseau de ce nom. — C. B. découvert en 1849. Tous les objets d'antiquité qui s'y trouvaient ont été perdus, sauf une monnaie romaine et quelques grains de collier en verre émaillé.

SÉVERY. — Cimetière antique romano-burgonde. On y a trouvé des monnaies d'Auguste et de Valentinien; une balance à deux bassins; plaques de ceinturons (Daniel et ses lions) et ossements d'hommes, de porcs et de vaches. Une pointe en silex reposait dans une tombe, à côté d'un squelette.

SUCHY. — Entre ce village et celui de Chavornay : T. R., ainsi qu'au lieu dit Au Mellay. — Une localité près du village porte le nom de *Tombay*, ce qui doit faire supposer qu'on y a découvert des tombes burgondes. (*V. Corcelettes, Champagne, etc.*)

SUGNENS. — En 1790, près du village : C. B. de cent toises de surface; les tombes étaient taillées dans le grès et recouvertes de grandes pierres; objets d'antiquité habituels à ces tombes.

SULLENS. — T. R.

SULPICE (SAINT). — Station lacustre de l'âge de bronze. — Tombe helvète renfermant un fer de lance en bronze. — T. R. et sépultures romaines à incinération, avec lacrymatoires, anneaux d'or, boucles d'oreilles, et agrafes (découvertes en 1802).

SUSCÉVAZ. — T. R. sur le Muret, petit plateau molassique formant promontoire au bord des marais. Selon la tradition, aujourd'hui perdue, il y aurait eu là un temple dédié à Neptune.

T

THIERRENS. — C. B. au lieu dit la Carrière; dix à quinze tombes ont été détruites; elles étaient creusées dans le grès et recouvertes de pierres; l'une renfermait quatre squelettes, dont deux placés dans un sens et les deux autres en sens opposé.

TINIÈRE (torrent de la). — Il se jette dans le lac Léman, près de Villeneuve en formant vers son embouchure un vaste cône de déjection. M. Morlot, ayant examiné la tranchée faite dans ce cône lorsqu'on construisait le chemin de fer, croyait y avoir reconnu trois couches distinctes :

Première couche : *Age romain* à un mètre vingt centimètres de profondeur et quinze centimètres d'épaisseur; fragments de tuiles romaines et une monnaie romaine fruste.

Deuxième couche : *Age de bronze* à trois mètres de profondeur; fragments de poteries non vernissées et une pince en bronze.

Troisième couche : *Age de pierre* à sept mètres de profondeur, avec ossements concassés d'ani-

maux domestiques qu'on rencontre dans les stations de l'âge de pierre ou du commencement de l'âge de bronze; crâne humain rappelant le type Turanien.

M. Morlot concluait, de ces différents faits, que la couche de l'âge de bronze du cône de la Tinière avait de *trois à quatre mille ans de date* et celle de la pierre, de *cinq à sept mille ans*. (*Leçon d'ouverture d'un cours sur la haute antiquité*, 1860.) Cette découverte ne tarda pas à faire son tour d'Europe et y fut généralement acceptée comme authentique. Un savant paléontologue, le docteur Uhlmann, a déterminé à son tour, depuis la publication Morlot, les ossements provenant de la Tinière; il y a reconnu des os de *mouton*, *de chien*, *de chèvre et de porc*. Quant au crâne Turanien, il est disparu. Les conclusions du docteur Uhlmann sont celles-ci :

« 1° Les ossements d'animaux de la Tinière, par leur couleur et les types qu'ils représentent *n'appartiennent pas à l'âge de pierre*.

« 2° Dans toutes les stations lacustres de l'âge de pierre, les ossements d'animaux sauvages se trouvent en plus grand nombre que ceux d'animaux domestiques, comme le prouve la table suivante :

		ESPÈCES		
		Animaux sauvages.		Animaux domestiques.
Age de pierre *en Suisse*		24	sur	6
Age de bronze	Morges	2	—	6
	Steinberg (Bienne)	5	—	6
Age de fer	Chevroux (lac de Neuchatel)	1	—	6
	La Tène	1	—	6
Ruines romaines	Cheseaux (Vaud)	0	—	4
	Engi (Berne)	1	—	4
Post-Romain : Tauredunum (Valais)		0	—	3
Cône de la Tinière		0	—	5

« Donc ce dépôt qui ne renferme que des ossements d'animaux domestiques ne remonte pas à l'âge de bronze et encore moins à celui de la pierre.

« 3° Dans tous les torrents, les couches d'alluvion ne se forment point régulièrement, elles se mêlent et se déplacent souvent selon le volume des eaux et la nature de leurs transports. On ne peut donc baser aucun calcul de temps sur l'épaisseur des couches alluvionnaires, puisque celles-ci dépendent chaque année d'influences atmosphériques variables, telles que la plus ou moins grande fréquence des pluies et des orages, la quantité de neige accumulée sur les montagnes, etc. Il en résulte que le cône de la Tinière, comme tous les cônes de torrents, a employé pour se former et s'accroître un espace de temps qui n'est pas en relation exacte avec l'épaisseur du dépôt alluvial.

« 4° Des poteries grossières pareilles à celles de la Tinière ont été trouvées dans les ruines romaines de l'Engi et on en fabrique encore aujourd'hui de semblables dans certaines parties de l'Italie. » (*V. Thierreste und Gebisstheile gef. in der Tinière. Berne*, 1868, *von Doctor Uhlmann.*)

TOLEURE (rivière de). — Entre Aubonne et Bière, reste d'inscription :

(*128 Momms.*)

CAESIA VEGE
TA . APOLLINI
V . V . S . L . M

(*Transportée à Lausanne, campagne du Jardin.*)

C. Vegeta a accompli ce vœu à Apollon.

TOLOCHENAZ. — C. B. détruit en 1826; une même tombe renfermait souvent deux squelettes; sur une plaque de ceinturon, représentation grossière du Christ bénissant. — Vases en pierre ollaire.

TRÉLEX. — Statuette de Mercure en bronze et T. R.

TREY. — T. R. — Dans une gravière : sépultures à inhumation avec deux bracelets et un torques en bronze. — Au-dessus du ravin de Marnens : ruines romaines connues sous le nom de la *Ville*; selon la tradition, il y aurait eu là jadis une grande cité. On montre, au-dessous de cet emplacement, une grotte qui porte le nom de *Grotte des Sarrasins*. Les habitants du village prétendent qu'elle communiquait *avec la Ville* et qu'on a trouvé autrefois au fond de cette grotte une grande porte en fer.

TREYCOVAGNES.

PIERRE MILLIAIRE :

(333 *Momms.*)

IMP . CAES
L . SEPT . SEVERO . PI . . . .
PERTI . AVG . ARAB . A . . . .
PARTHIC . MAX . P . P . C . . . .
ET . IMP . CAES . M . AVR . . . .
. . . ANTONINO . PIO . FEL . . . .
COS . ET . L . SEPT . GE . . . .
CAES AVENTIC . ELV . . . .
XXI

(Trouvée à peu de distance du village, en creusant le canal d'Entreroches et transportée à Yverdon, rue du Four.)

A l'Empereur César Lucius Septimius Severus Pertinax, le Pieux, l'Auguste, l'Arabique, l'Adiabenique, le Parthique, le très grand; Père de la Patrie, Consul et à l'Empereur César Marc Aurèle Antonin, le Pieux, l'Heureux, Consul et à Lucius Septimius Géta, César. D'Avenches aux Helvétiens, 21. (*V. Voies romaines.*)

TREYTORRENS (hameau de), entre Dezaley et Cully. — T. R. découvertes en 1812, tronçons de colonnes, chapitaux, statuettes en bronze et débris de mosaïque.

TRIPHON (SAINT). — Sur la colline de Charpigny, près de Saint-Triphon, en 1837 : nombreuses tombes helvètes en dalles brutes et à inhumation, quelques-unes creusées dans les fissures naturelles du rocher; une trentaine de bracelets en bronze, dont l'un formé de spirales formant dix fois le tour de l'avant-bras; deux bracelets en argent terminés aux extrémités en tête de serpent; peigne et chaînette en bronze; trois celt; lame de poignard; fer de lance en fer et poteries grossières rouges et brunes. — Sous un bloc erratique : onze celt, une pointe de lance en bronze et des anneaux du même métal. — T. R. et monnaies consulaires et impériales où dominent les Constantin, Valens et Valentinien.

MILLIAIRES :

(314 *Momms.*)

IMP . CAES . VAL
LICINIANO . LICINIO
P . F . INVICTO . AVG
F . C . L . VALL . OCT
M . P . XVII
(*Transportée à Ollon.*)

A l'Empereur César Valérius Licinianus Licinius, le Pieux, l'Heureux, l'Invincible, l'Auguste. De Forum Claudii Vallensium Octodurum, dix-sept mille pas. (*V. Voies romaines.*)

(*319 Momms., d'après le Dict. du C. de Vaud de Levade.*)

. . . CAESAR . . .
. . . MANICO
. . . AXIMO
. . . OTESTAT . . .
. . . III
A . . I
(*Transportée à Lausanne.*)

. . . A César . . le Germanique, grand pontife, à la troisième année de son tribuniiat . . .

Levade rapporte cette milliaire à Caligula et Mommsen à Trajan.

U

URSINS. — Ruines romaines considérables.

INSCRIPTIONS :

TITI CAPITONII SVR DONIDONI
(*Sert de pierre de fondation à une grange.*)

. . . .
. . . EP . . . . .
. . . FV . . . . .

Sur le support d'une statuette en bronze représentant un bouc :

DAEO
MERCVRIO
IVL . IVLIANA
V . S . L . M

On a trouvé à Ursins des monnaies depuis Auguste jusqu'à Julien l'Apostat.

Cimetière romano-burgonde occupant un espace de terrain considérable. Ces tombes sont généralement creusées dans la molasse; quelques-unes sont recouvertes de dalles ou en terre libre là où le banc de molasse cesse.

V

VALLEYRES-SOUS-MONTAGNY. — T. R. et C. B.; tombes creusées dans la molasse.

VALLEYRES-SOUS-RANCES. — Dans le bois de chênes dit de Boven : une dizaine de *kairn* de soixante-dix centimètres à un mètre de hauteur. Dans l'un de ces kairn : débris de squelette; petite agrafe de ceinture en bronze ornée de dessins en losanges; anneau de doigt uni; grelot en bronze à côtes à jours; deux bracelets en fil de bronze et deux autres en lignite. Les ossements humains ne s'y rencontraient qu'en fragments épars parmi les pierres, à des hauteurs différentes. Cette particularité a été déjà souvent signalée ailleurs; on a voulu l'expliquer par la projection des pierres qu'on lançait avec violence sur les morts, mais, pour que cette supposition fût acceptable, il faudrait admettre que le corps avait été dépouillé de ses chairs avant d'être déposé dans la tombe. (*V. article Verchi.*) Un autre kairn contenait des bracelets en lignite, des cercles plats de boucliers en bronze avec dessins à dent de loup et un grelot pareil au précédent. Un troisième kairn ne renfermait que quelques débris d'ossements et une boucle d'oreilles formée d'une feuille de bronze roulée dont les deux extrémités s'enchâssent l'une dans l'autre. Les autres kairn étaient vides ou ne contenaient que des ossements humains.

Dans le même bois : tumulus à incinération; débris d'urne grossière et fragments d'ossements entourés de pierres. — Au lieu dit les Planches : cimetière romain à Ustion; urnes cinéraires très grossières déposées en terre libre à quatre-vingts centimètres de profondeur avec les débris de fermeture d'*arca*, des assiettes et petites poteries sigillées, des fibules, des lacrymatoires en verre et quelques monnaies consumées par le feu du bûcher; l'une était de Trajan.

VALLEYRES-SOUS-URSINS. — T. R. et monnaies.

VALLEYRES-PRÈS-VILLENEUVE. — T. R. et cimetière romain à Ustion, découvert en 1815.

VALLAMAND (lequel?). — Hache en bronze. (*Mus. de Berne.*)

VALLORBES. — Hache en serpentine.

VAUX. — T. R.

VERCHI. — Petit vallon situé entre le pied du mont de Gleyvaz et une colline qui s'étend depuis Ollon jusqu'au château d'Aigle. A une profondeur de trente centimètres à un mètre, on y a découvert en 1835 plusieurs centaines de tombes dallées de *un mètre de long* sur soixante-dix centimètres de large et soixante-dix de profondeur; elles renfermaient des ossements humains entassés pêle-mêle, des bracelets en bronze à spirales, une épingle à cheveux avec tête plate découpée en quatre disques disposés le long de la tige, un brassard formé d'une mince feuille de bronze repliée en arc de cercle et couverte de gravures à dent de loup. (*Troyon, bracelets et agrafes antiq.*)

Comment expliquer ce pêle-mêle d'ossements et la petite dimension des tombes? (*V. Lausanne, Bois-Genou, Pierre-à-Portay, Valleyres-sous-Rances.*) On se demande si les anciennes populations de l'Helvétie étaient anthropophages ou faisaient des sacrifices humains? Les Romains du temps de Tarquin le Superbe sacrifiaient dans les *Compitalia* des enfants à Mania. (*Macrobe, Saturn.*, I, 7.) Ils faisaient aussi des sacrifices humains durant

la fête du *Ver Sacrum*. Tite-Live (XXII, 57) parle du *forum Boarium saxo conseptum et jam ante hostiis humanis imbutum*. Les Hiberniens, dit Strabon (IV), *humanis vescuntur carnibus*. Pline parle des Scythes anthropophages (VI, 20) et de *peuples transalpins* qui sacrifiaient des hommes et il ajoute : *quod paulum a mandendo abest*. Dans un tumulus de Yorkshire, à Scamridge, les ossements de quatorze squelettes s'y trouvaient confusément empilés. On reconnaissait que ce pêle-mêle provenait de ce que les corps avaient été dépouillés de leurs chairs et de leurs muscles avant d'être déposés dans la tombe. (*Archéological-Journal*, n° 86, 1865.) Les dolmen de Guernesey, explorés par M. Lukis, un tumulus de Saint-Aubin (*Cant. de Neuchatel*) et un autre en Argovie (*au Lunkhofen*) présentaient la même particularité.

VERET-PRÈS-ROLLE (hameau de), — T. R.

VERNAND-DESSOUS. — (*V. Lausanne.*)

VEVEY (Viviscum ou Vibiscum). — La ville antique était au-dessus de la ville moderne. On y a trouvé des monnaies depuis Auguste jusqu'à Valentinien. — Aux Chenevières, en 1843 : tombes romaines à inhumation; sarcophage muré, collier en or avec fermoir; quatre bagues suspendues au collier, dont trois en or et une en argent; sur l'une d'elles, chaton en onyx représentant une tête d'aigle. — A la pointe de Peilz : statuette de Mercure. — A la campagne Gillamont : monnaies du Bas-Empire et statuette d'un Génie s'appuyant des deux mains sur un enroulement de feuilles d'acanthe qui couronnent un pied de lion.

MILLIAIRE :

(*49 Momms. Supp.*)

DDNN
MAXIMIAN
ET SEVER AVG
ET MAXIMI N
ET CONSTANTINO
N .

(*Ce fragment a été trouvé entre Vevey et Clarens, en 1856.*)

A nos Empereurs : Maximien, à Sévère (Flavius Valerius), à Maximin et à Constantin.

(*132 Momms.*)

DEO . SILVANO
L . SPER . VRSVLVS
BENEFIC . LEG . XX
. . . . DED

(*Déposée à l'hôtel-de-ville.*)

Au dieu Sylvain, L. Sper . . . . Ursulus, Bénéficiaire de la 20me légion, a dédié cet autel.

Bénéficiaire : *Militaire promu en avancement de grade par la faveur de son Tribun ou d'un autre officier supérieur. On a trouvé à Genève une inscription d'un M. Carantius Macrinus, Bénéficiaire d'un Tettienus Serenus, Légat d'Auguste.*

A Saint-Martin, près du chemin de fer : C. B.; tombes dallées sur deux couches. — Au jardin de la société de l'Arc : C. B. — A la tour de Peilz : T. R. et statuette de Mercure. — Entre Vevey et les Gonelles, au Creux du Plan : station lacustre non explorée.

VICH. — T. R.

VIDY. — (*V. Lausanne.*)

VILLARS-SOUS-YENS. — Fragments d'un vase en cuivre renfermant de nombreuses monnaies romaines d'argent soudées ensemble par l'oxydation du vase. (*Mus. de Laus.*)

VILLARZEL. — T. R. — Au-dessous de la cure : grand tertre conique de plus de vingt mètres de haut. On y a trouvé à peu de profondeur des ossements humains.

VILLENEUVE. — On croit que cette ville occupe l'emplacement de Pennn Lucos ou Pene Lucus (bois consacré à Jupiter Penninus). Valleyres, Mauraz et le Clos-du-Moulin occupent l'emplacement de la ville antique.

En 1855, en réparant la route de Chillon : deux tombes, dont l'une en maçonnerie contenait quatre monnaies d'Aurélien.

INSCRIPTION :

(61 *Momms.*)

VICTORIA . .
AVG
NITIOGENNAE
TVLLIA
. . . . NTI . . . . .
. . . .

A la Victoire Auguste, Nitiogennæ (Nitiogenna?) Tullia Nti . . . . .

MILLIAIRES :

(48 *Momms. Supp.*)

IMP C . . .
CONSTAN
INVICTO N . .
PI AVG FIII
BONO REIPV
F NATO

(*Trouvée en* 1855.)

A l'Empereur César Constantin, l'Invincible. . . . . fils du divin Constance, le Pieux, l'Auguste, né pour le bonheur de la République.

(313 *Momms.*)

DDNN CONSTANT . . . . . .
ET MAXIMI . . . INVICT AVG
. . . . ET MAXIMINO
NOBIILISSIMIS CAESS
F CAM XXVI

A nos souverains Constance (Chlore) et Maximien (Galère), les Princes invincibles . . . . et à Maximin (Daza), les très nobles Césars. Vingt-six mille pas de Forum Claudii Valensium (Martigny).

Deux cuillers à encens, en bronze, trouvées à la Mauraz, près de Villeneuve, portent les inscriptions : l'une, MERCVRI; l'autre, HERMINALIS.

VILLETTE. — T. R. et tronçons de colonnes antiques.

FRAGMENT DE MILLIAIRE :

(318 *Momms.*)

. . . . VG
DIV CONSTAN
TII PII FILIO

VINCY. — T. R. et inscription :

(112 *Momms*)

I . O . M
IVLIA . PV
SINNA
FLAM . AVG
V . S . L . M

A Jupiter très grand et très bon, Julia Pusinna, Flamine d'Auguste, a acquitté avec joie le vœu qu'elle avait fait.

Flaminica : *Femme d'un prêtre Flamine ou prêtresse qui rendait un culte à la mémoire des Empereurs; souvent nommée à vie (perpetua).* (V. Orelli, Inscript., et nº 119, Nyon.) *Le mot Flamen signifiait prêtre en général; on ajoutait à ce titre le nom de la divinité qu'il servait, ainsi :* Flamen Dialis; F. Martialis; F. Quirinalis; F. Augusti, etc. *Le rang qu'occupait un Flamen dépendait de celui qu'on assignait, dans la hiérarchie céleste, à la divinité dont il portait le nom. Le Flamen était élu à vie par le Sénat provincial.*

VOIES ROMAINES.

Les lignes rouges indiquent les tronçons de voies encore existants et ceux qui sont fixés par des pierres milliaires ou certaines dénominations de lieux.
Les points rouges reproduisent les portions de voies disparues que nous avons cherché à rétablir.
Le mille romain est évalué à quatorze cent quatre-vingt-un mètres cinquante centimètres.
La lieue gauloise est évaluée à deux mille deux cent vingt-deux mètres, soit un mille et demi romain, selon Desjardins. (Table de Peutinger.)

VOIE I.

Du Grand-Saint-Bernard (Summus Penninus) à Aventicum, Petinesca et Augusta Rauracorum.

Passait à :

Martigny (Octodurum ou Forum Claudii Augusti); pierre milliaire. (Valais).

Saint-Maurice (Tarnaias?). Pierre milliaire (Valais).

Saint-Triphon. Pierre milliaire (*V. Saint-Triphon.*) indiquant dix-sept mille pas d'Octodurum, soit vingt-cinq kilomètres (distance exacte).

Villeneuve (Penelucus?). Pierre milliaire (*V. Villeneuve.*) indiquant vingt-cinq mille pas, soit

trente-sept kilomètres de Martigny (distance exacte). La Table Théodosienne porte vingt-six mille pas et l'Itinéraire vingt-cinq mille pas.

CHILLON . . . } Traces de la voie romaine reconnues par Haller. (*Helv. unter. den Rom.*)
CHATELARD . }
BAUGY . . . }

VEVEY (Vibiscum). Pierre milliaire. (*V. Vevey.*) La Table indique que Vevey était à l'embranchement de deux voies, l'une se dirigeant sur Genève le long du lac et l'autre sur Avenches.

De Vevey, la voie d'Avenches passait par :

CORSIER . } Restes de l'ancienne voie retrouvés en 1856 par M. Ruffieux, de Fribourg, en construisant la route actuelle.
JONGNY. . }
GRANGES . }

PALÉZIEUX. L'ancienne voie est encore visible entre Oron et Palézieux.

ORON. Restes de la voie reconnue en 1873, à un mètre de profondeur. — Pavés en pierres dures plutôt rondes que plates. Les fouilles ont amené la découverte de quelques fers de chevaux et de deux monnaies romaines, dont une de Tibère bien conservée. (*Note de M. Pache, syndic d'Oron.*)

PROMASENS. Un champ attenant à la route actuelle de Moudon porte le nom de *l'Etraz*. — Promasens (dans le canton de Fribourg) serait, selon plusieurs archéologues, le *Bromagus* ou *Viromagus* des Itinéraires; ceux-ci indiquent neuf mille pas entre Vevey et Bromagus, soit treize kilomètres (la distance réelle est de quinze entre Vevey et Promasens) et six mille pas de Bromagus à Minnodunum (Moudon), soit neuf kilomètres (la distance réelle de Promasens à Minnodunum, rive droite de la Broie, est de huit kilomètres). Selon les distances indiquées par les Itinéraires, Bromagus devrait se trouver entre Oron et Promasens, mais on ne rencontre dans ces deux localités et sur l'espace de terrain qui les sépare, que de rares vestiges d'antiquités; il est donc impossible de déterminer exactement la position de l'ancien Bromagus; elle devait être très près de Promasens.

De Promasens, pour éviter les difficultés de terrain, la voie passait sur la rive gauche de la Broie à :

ECUBLENS.

VILLANGEAUX. Nombreuses traces de la voie entre ces deux villages et Reconnaissance du XVme siècle, indiquant certaines pièces de terres de ce dernier village comme limitées par la Strata. (*Note du prof. Grémaud.*)

BRESSONNAZ, où on l'a retrouvée à deux pieds de profondeur. — Il n'existe aucuns restes de pont antique sur la Broie près de ce village et il est probable que la rivière s'y traversait à gué pour arriver à :

MINNODUNUM (Moudon), sur la rive droite de la Broie. La Table et l'Itinéraire indiquent quatorze mille pas de Moudon à Avenches soit vingt-un kilomètres. La distance réelle est de vingt-huit.

La configuration du terrain semble indiquer que la voie a dû suivre la vallée de la Broie jusqu'à Payerne, mais il n'en existe plus aucunes traces; à Moudon, Lucens, Marnens, Granges, on ne se rappelle pas avoir jamais reconnu de vestiges de cette ancienne voie (1).

Une autre route qui conduisait également de Minnodunum à Aventicum, et dont on possède encore de nombreux jalons, passait au :

PLAN, où l'on a reconnu des restes de voie.

LOVATENS. A dix minutes S.-O. du village : restes de chemin encore connu par les vieillards sous le nom de *Chemin ferré* et se dirigeant sur Dompierre.

VILLARS-BRAMARD.

SÉDEILLES. . } Pour éviter le grand ravin de Marnand.
CHATTONAIE . }

TREY. Restes de voie appelés la *Vy* se dirigeant

(1) M. le syndic Perrin, de Payerne, m'écrit à ce sujet : « Qu'à sa connaissance il ne pouvait que répondre négativement aux questions que je lui posais; qu'il était plus que probable qu'une voie romaine avait existé, mais qu'il croyait qu'elle passait par les villages actuels de Montagny et de Middes (canton de Fribourg), attendu qu'à l'époque des Romains la vallée de la Broie n'était qu'un vaste marais. Dans nos plans cadastraux, je n'ai rien découvert qui puisse donner quelque supposition d'existence de chemin ancien dans la plaine de la Broie, et lors de l'endiguement de notre rivière, dès 1830, les travaux n'ont amené à aucune découverte des chemins anciens. Il y avait bien par ci par là quelques fers de chevaux ou de mulets, mais il est à supposer que ces animaux, qui anciennement paissaient dans les marais de la Broie, y ont quelques fois laissé leurs ferrures. »

sur Torny-Pittet et Montagny, en laissant Payerne à gauche (1).

Corcelles.

Domdidier. Restes de voie retrouvés par M. Caspari, d'Avenches, à un mètre de profondeur.

Aventicum (Avenches).

Faoug. Restes d'un pont en chêne sur le Chandon, découvert, il y a une quinzaine d'années, à un mètre trente de profondeur.

Meyriez (canton de Fribourg). Restes de voie reconnus par Exchaquet. (*Dict. des ponts.*)

Au Montilier (canton de Fribourg). Restes de la chaussée construite le long des marais et appelée Heideweg (*Chemin des païens*). Du temps d'Exchaquet, cette chaussée avait encore quatorze mètres de large.

Kerzers (canton de Berne).

Aarberg (canton de Berne).

Tribey (Petinesca) (2).

VOIE II.

De Vevey (Vibiscum) à Genève.

Passait à :

Saint-Saphorin. Pierre milliaire (*V. Saint-Saphorin.*) portant trente-sept mille pas de cette localité à Octodurum, soit cinquante-cinq kilomètres. La distance réelle serait moindre de trois à quatre kilomètres.

Villette. Pierre milliaire sans indication de distance. (*V. Villette.*)

Paudex. Pierre milliaire (*V. Paudex.*) portant trente-huit mille pas, soit cinquante-six kilomètres jusqu'à Aventicum, distance exacte.

La Table Théodosienne n'indique pas un embranchement sur Avenches, prenant près de Chexbres et rejoignant la grande voie d'Avenches entre Palézieux et Oron. Un tronçon de cet embranchement a été reconnu le long du lac de Bret par Exchaquet.

Lousonna.

Ecublens. Restes de voie découverts du temps de Haller.

Saint-Prex. Pierre milliaire sans chiffre. (*V. Saint-Prex.*)

Pont de la Delive. Pierre milliaire (*V. Dullit.*) indiquant sept mille pas, soit dix kilomètres de Nyon (Equestris). La distance réelle est de sept kilomètres.

Noviodunum (Nyon). Pierre milliaire (*V. Nyon.*) indiquant onze mille pas de Genève, soit seize kilomètres. La distance réelle est de vingt-un kilomètres. La Table porte douze et l'Itinéraire seize mille pas. Cette milliaire, reproduite dans Mommsen d'après Ruchat, n'existait déjà plus du temps d'Exchaquet, et l'on peut mettre en doute l'exactitude du chiffre qu'elle indique.

Versoix (canton de Genève). Pierre milliaire de Trajan, indiquant huit mille pas, soit douze kilomètres de Nyon; distance exacte.

Gennava (Genève).

VOIE III.

De Gex et se dirigeant sur Avenches avec embranchement sur Orbe et Yverdon.

De Gex à :

Gingins. Cette voie, encore visible, est fréquentée par les contrebandiers. La route moderne suit l'ancien tracé à partir de Gingins. Entre Gingins et Trelex, au lieu dit les *Alleveys* du domaine de Viez, il y avait raccordement entre la voie II et la voie III. Ce chemin s'appelle les Vys de Nyon, parce qu'il aboutissait près de cette ville.

Trelex. . } Restes de la voie.
Coinsins . }

Begnins. Pierre milliaire sans indication de distance. (*V. Begnins.*)

Lavigny. Pierre milliaire (*V. Lavigny.*) indiquant douze mille pas, soit dix-huit kilomètres de Nyon. Distance réelle : vingt-un kilomètres.

Depuis Lavigny, on suit la voie presque sans interruption jusqu'à Senarclens par :

Bussy.

Cottens.

(1) Torny, dans le canton de Fribourg, nombreuses ruines romaines et fragment d'inscription transporté au château de Middes. Selon les traditions du village, il y aurait eu là autrefois une grande ville. De Marnand, un vieux chemin, qu'on appelle ancienne route de Fribourg ou *Chemin des Romains*, remontait le profond ravin qui s'étend jusqu'à Chaltonaie et arrivait ainsi à Trey.

(2) M. Blanchet (*Rapport lu à la Société de la Suisse Romande*) donne le tracé : Promasens, Rue, Moudon, et pour la seconde voie d'Avenches : Rue, Siviriez, Romont, Sédeilles, Trey, Payerne, Avenches.

Grancy.

Senarclens, où la voie est transformée en route de première classe.

A peu de distance du village, on perd entièrement ses traces. On les retrouve à :

Lussery, à un mètre de profondeur; les terrains qui la bordent portent le nom de *Champ de la Reine* et de *Chemin à la Reine.*

Villars-Lussery, laissant La Sarraz à une demilieue à gauche; elle traversait la colline de *Mauremont* entre Eclepens et la gare, par une gorge étroite. Ce passage, d'ailleurs très pittoresque, est un vrai casse-cou qui devait donner une rude besogne aux muletiers romains. Il est connu en patois sous le nom de *Chemin des Sarrois.*

Entreroches. Pierre milliaire. (*V. Entreroches.*) Cette pierre se rapporte à l'embranchement Urba-Ebrodunum.

Bavois.

Au-dessus de Chavornay. Pierre milliaire (*V. Chavornay.*) indiquant vingt-trois mille pas d'Avenches, soit trente-quatre kilomètres. La distance réelle par Gossens est de quarante kilomètres (1).

Essertines. Aux Tondillons, dans la forêt de Suchy, on a découvert, il y a une trentaine d'années, des restes de *voie pavée* à quelques pieds de profondeur.

Les vieillards de la localité se rappellent avoir entendu raconter que la voie antique passait par :

Nonfoux (Novum Fanum). (*V. Nonfoux.*)

Orzens.

Gossens.

Entre Donneloie et Prahins.

Démoret. Vieille route portant encore le nom de *Chemin ferré.*

Combremont.

Près de Sassel. La voie passe à mille mètres à l'Orient de ce village; elle est encore désignée sous le nom de *Chemin de la reine Berthe* ou de *l'Etraz* et se dirige de S.-O. à N.-E. Selon la tradition des villages voisins, la reine Berthe prenait cette route pour se rendre de Payerne à un château du côté de Lausanne (*Vufflens?*).

(1) Chavornay n'étant qu'à quatre kilomètres d'Entreroches, on voit que les milliaires de ces deux localités, portant l'une vingt-trois mille pas d'Avenches et l'autre quarante-un mille pas, indiquaient deux directions différentes.

Menières, où elle garde le nom de *Chemin de la reine Berthe.*

Fetigny.

Payerne, d'où elle rejoint la voie I sur Avenches.

L'embranchement Orbe-Yverdon prenait à :

Entreroches. Pierre milliaire (*V. Entreroches.*) indiquant quarante-un mille pas d'Aventicum, soit soixante-un kilomètres. La distance réelle par Urba et Eburodunum est moindre de six à sept kilomètres.

Depuis Entreroches jusqu'à :

Orny. Cet embranchement est désigné sous le nom de *Chemin de la reine Berthe.* Sa largeur est de deux mètres trente centimètres à trois mètres; il est macadamisé à deux mètres de profondeur et fait le désespoir des agriculteurs dont il traverse les champs. Après avoir franchi le marais, la voie arrive sous le plateau d'Arnex, à quelque distance d'Orny. Depuis Orny, la voie prend le nom de *Chemin de l'Etraz*, *Chemin de la Dame* ou *Grande Vy.*

On peut la suivre sans interruption le long du marais jusqu'aux :

Granges d'Orbe, où elle franchissait la rivière sur un pont de bois dont on apercevait encore quelques piliers il y a une quarantaine d'années.

Sous la ferme de Bosséaz (Urba). (*V. Bosséaz.*)

Près de Mathod. La portion de voie comprise entre ce village et Orbe a continué à desservir ces deux localités jusqu'à la fin du siècle dernier.

Il n'existe aujourd'hui plus traces de cette voie depuis Mathod jusqu'à Yverdon, mais on sait qu'elle se dirigeait depuis Mathod, en droite ligne, sur :

La Pointe du Muret, à Suscévaz. (*V. Suscévaz.*) D'après le témoignage des vétérans de ce village, la voie s'appelait encore de leur temps la *Vy de l'Etraz.*

Sous Treycovagnes. Pierre milliaire. (*V. Treycovagnes.*) M. Mommsen lit : Aventic. Leug. vingt-un et Exchaquet : Aventic. Elv. vingt-un mille pas. Ce qui représente quarante-six kilomètres en lieues gauloises et trente-un kilomètres en mille passus. La distance réelle étant par *Montet* de trente-huit kilomètres, il y aurait en lieues

gauloises huit kilomètres de plus et en milles romains sept kilomètres de moins que la distance réelle.

La milliaire d'Entreroches portant quarante-un mille pas d'Avenches, soit soixante-un kilomètres, et celle de Treycovagnes quarante-six kilomètres (en lieues gauloises), la distance entre ces deux localités est indiquée par quinze kilomètres (distance exacte). En revanche, la Table de Peutinger donnant dix-sept d'Yverdon à Avenches, qu'on doit lire en lieues gauloises pour obtenir la distance vraie, on trouve neuf kilomètres de Treycovagnes à Yverdon au lieu de trois, distance réelle.

M. L. Rochat (*Recherches sur les antiquités d'Yverdon*, 1862.) suppose que notre milliaire a été transportée à Treycovagnes depuis Essert-Pittet (rive opposée du marais), mais il serait difficile d'expliquer pourquoi cette pierre aurait été apportée de si loin à travers les marais. On se heurte d'ailleurs aux mêmes difficultés de distances :

Entreroches à Avenches : quarante-un mille pas, soit soixante-un kilomètres.

Essert à Avenches : vingt-une lieues gauloises, soit quarante-six kilomètres.

Ce qui donne d'Entreroches à Essert quinze kilomètres au lieu de huit, distance réelle, et en milles romains soixante-un moins trente-un, soit trente kilomètres.

Il y a donc là une difficulté insoluble et il faut en conclure que les milliaires, n'occupant plus en général leur place primitive, sont des guides très peu sûrs.

De Treycovagnes, la voie traversait le marais pour arriver à Eburodunum.

VOIE IV.

D'Eburodunum à Aventicum avec embranchement sur le Vully.

D'Eburodunum à .

La Mauguette. Restes de voie entre ce hameau et Mordagne, connus sous le nom de *Grande Vy*.

Montet.

Payerne, où elle rejoignait les voies I et III.

Aventicum.

Embranchement sur le Vully.

Montet (canton de Fribourg).

Bussy (canton de Fribourg). Restes de voie.

Sous Morrens (canton de Fribourg). La voie est désignée dans ces deux localités sous le nom de *Chemin de la reine Berthe*.

Ruetères { Restes reconnus sur plusieurs
Villars . { points

Lugnore. Tronçon découvert il y a une dizaine d'années en plantant de la vigne.

La Sauge. Piliers en bois d'un pont antique. Objets romains pêchés dans la rivière près de ce pont.

De la Sauge, la voie se bifurquait sur Zihlbruck et sur Anet, etc.

Près de Salavaux se détachait un second embranchement sur Aventicum ; il traversait le marais et la petite Glane. Cet embranchement a été signalé par M. Caspari, d'Avenches. Il est bien connu des habitants du village.

VOIE V.

De Moudon (Minnodunum) à Pontarlier (Ariorica?) et Besançon (Vesontio) par Eburodunum.

La voie, en quittant Moudon, prenait à droite sur :

Bussy. Elle porte le nom de *l'Etraz* sur une ancienne dixmerie de Moudon de 1778; aujourd'hui on l'appelle *Chemin de la Rietaz* ou *Chemin borgne*.

Thierrens.

Prahins.

Donneloie. Tronçon encore visible entre ces deux villages. On l'appelle aussi la *Rietaz* ou *Chemin des mulets*.

Pomy. Sur le plan cadastral de 1764, à environ trente mètres de la route, plusieurs champs portent le nom de *l'Etraz*.

Eburodunum. La route actuelle suit en partie l'ancien tracé.

Montagny. Pierre milliaire sans indication de distance. (*V. Montagny.*)

Vuitebœuf. De là elle franchissait le Jura. Elle est en partie taillée dans le roc; sa largeur n'est que de un mètre cinquante à deux mètres. On peut la suivre jusque près du château de Sainte-

Croix. Elle porte le nom de *Chemin des Romains* sur les anciens plans cadastraux.

SAINTE-CROIX.

PONTARLIER, etc.

VOIE VI.

Longeant le Jura de Saint-Cergues à Saint-Blaise et tendant à Pierre-Pertuis, Salodurum (Soleure) et Augusta (Augst), avec embranchement sur Jougne-Pontarlier et sur Urba (Bosséaz).

Cette voie porte le nom de *Chemin des Romains, Chemin Magnin, Chemin de l'Etraz* et *Chemin de la reine Berthe*. Elle passait près :

ARZIER.

BASSINS. Elle sert aujourd'hui comme chemin rural.

MARCHISSY.

LONGIROD.

GIMEL. A une demi-lieue au-dessus du village.

BIÈRE . . } Elle est bordée de nombreuses
BEROLLE . } ruines de villas romaines.

MONTRICHER.

L'ISLE.

ROMAINMOTIER. A partir de là il n'existe plus traces de la voie et il faut recourir à la tradition accréditée dans tous les villages du pied du Jura, qu'une route antique encore visible à la fin du siècle dernier, longeait le bas de la montagne depuis Bière jusqu'au-delà de Concise.

LES CLÉES. Fragment de voie taillée dans le roc, au haut du ravin, rive droite de l'Orbe ; ce tronçon ne porte aucune dénomination particulière et nous n'osons pas affirmer qu'il remonte à l'époque romaine ; mais le fait le plus décisif en faveur du passage de la voie par les Clées c'est que ce bourg est le seul point à partir d'Orbe où l'on puisse franchir la rivière et que la ville et son château ont été construits au fond du ravin pour garder (*les clées*) ce passage très fréquenté de tous temps par les voyageurs qui se rendaient d'Italie en France. Après avoir traversé l'Orbe, la voie gravissait la pente escarpée de la rive gauche et atteignait Lignerolles ou le lieu appelé Château de César (*V. Lignerolles*), à un quart de lieue au-dessus de ce village.

D'après les indications des vieillards de SERGEY et de LABERGEMENT la voie passait devant la ferme du VAILLOU au-dessus de ces deux villages puis longeait le MONT-JUVI et le bloc erratique appelé *pierre du bon Château*. Là on aperçoit encore, à quelques pas au-dessus de la route actuelle de Baulmes, les traces de profondes ornières creusées dans le roc et qui vont se perdre dans les taillis.

Ferme de SIX-FONTAINES.

BAULMES. Longeant toujours le pied du Jura, à côté de la vieille route. Elle est aujourd'hui enfouie sous les éboulis de la montagne mais on en voit encore quelques traces en approchant de :

VUITEBOEUF.

LA MOTHE.

Là elle reprend son nom de l'Etraz (1) jusqu'au-delà de Concise par :

VUGELLES.

NOVALLES.

FIEZ.

CHAMPAGNE.

BONVILLARS . } Entre ces deux villages, la route
CONCISE. . . } actuelle suit le tracé de la voie romaine.

FRÉSENS. . . } Canton de Neuchatel.
BOUDRY, etc. }

Embranchement Jougne-Pontarlier.

Au-dessus de LIGNEROLLES, voie taillée dans le roc ; laissait Ballaigues et le Château de César (*V. Lignerolles*) à gauche.

Embranchement sur Urba (Bosséaz).

Au Sud-Est de LIGNEROLLES, restes de voie pavée de gros blocs, découverts sous un grand pierrier *(V. Lignerolles)*, largeur trois mètres. Ce fragment n'a pas été déblayé sur toute sa longueur, il se dirigeait du côté du hameau de la RUSSILLE et longeait au côté Nord la forêt de CHASSAGNE où l'on en voit des traces.

PLANCHES DE SERGEY ET DE VALLEYRES. La voie a subsisté jusqu'au temps où ces terrains ont été mis en culture.

URBA (Bosséaz) par Valleyres ou Plamont.

La voie VI communiquait à la voie III par un chemin appelé également *Chemin de l'Etraz*. Il partait de Bière et aboutissait à MONT.

(1) Près et buissons appelés jadis *chemin de l'Etraz* (plan cadastral de 1771.)

VOIE VII.

De Lousonna (Vidy) à Eburodunum (Yverdon) et Aventicum, rejoignant la voie III à Lussery.

Au bois de Montbavon, près de la Venoge. Restes de voie aujourd'hui disparus. (*Martig. dict. du C. de Vaud.*)

Vufflens-la-Ville. Pierre milliaire effacée.

Penthaz. Pierre milliaire placée aujourd'hui près de l'Eglise ; on y apercevait il y a quelques années des restes d'inscription. Il n'en existe plus traces.

Daillens. Fragment de voie de huit mètres de large; il porte sur les plans de 1803, le nom de *Chemin de la reine Berthe.* C'est aujourd'hui un chemin rural.

Lussery.

VOIE VIII.

De Lousonna, par Echallens, à Aventicum, rejoignant la voie III à Essertines.

Jouxtens.

Romanel . . ⎫
Cheseaux . . ⎬ D'après M. Troyon.
Etagnières . ⎭

Echallens. On traversait la rivière du Talent à gué par une rampe pavée qui a été détruite il y a quelques années.

Entre Goumoens et Villars. Au Mulinet, tronçon de voie solidement établi avec de gros blocs. Ce tronçon est coupé par la route actuelle d'Echallens à Goumoens.

Sous Vuarrens, au bois des Millières et au bois Landry, reste de voie à un pied de profondeur.

Il a de cinq mètres à cinq mètres vingt de large. On y a reconnu deux couches de pavés superposées.

Essertines.

VOIE IX.

De Burtigny à Aubonne.

D'après M. Exchaquet (*Dict. des Ponts-et-Chaus.*) et M. de Haller cette voie venait d'Arzier passait par Burtigny et aboutissait à Aubonne. Sur les anciennes dîmeries, elle est désignée sous le nom de : « *Chemin de Burtigny à Aubonne, appelé des* « *Remy ou des Romains, venant autrefois de Saint-* « *Claude.* » Mais Aubonne n'étant pas d'origine romaine, cette voie devait mettre en communication la voie III avec la voie VI en passant près de l'emplacement actuel d'Aubonne.

VUARRENS. — Au bois des Alous : T. R.

VUFFLENS-LA-VILLE. — Pierre milliaire. — C. B. à tombes dallées; tous les objets trouvés dans ce cimetière ont été détruits.

VUITEBOEUF. — A un quart de lieue à l'Ouest de ce village : tombe helvète dans une gravière; fibule surmontée d'un oiseau; grand brassard en bronze à dessins à losanges et à disques; boucle d'oreille découpée en forme de gourmette. (*Mus. de Laus.*) — A l'extrémité orientale de ce même bois : statuette de Mercure en bronze. — (*Mus. de Laus.*) — Dans une forêt de sapins, au S.-E. du village : deux grands tumuli à noyau de pierres; restes de squelette et gros bracelet en lignite. — Deux autres tumuli ont été ouverts par M. Troyon, à peu de distance de ceux-ci; leur contenu était le même. — Dans les gorges du Jura, à une demi-lieue au-dessus du village, près du sentier de Covatanes qui conduit à Sainte-Croix : grotte de la *Grande Poule*; amas considérable de tessons de poteries grossières pareilles à celles des lacustres de l'âge de pierre; restes de foyer; fer de flèche plat en bronze; os de lynx taillé en biseau; grain de collier en os fossile; *tuiles romaines* et ossements non travaillés de lynx, chat sauvage, renard, bœuf ou vache domestique, mouton, porc, faucon et grand tetras. (*Ces ossements ont été déterminés par le docteur Uhlmann.*)

Quelques champs au midi du village, près de la route qui conduit à Yverdon, portent le nom de Longueville. Il y aurait eu là, selon la tradition, une ville dans l'antiquité; on y trouve quelques rares débris romains et des fragments de poteries.

VULLIERENS. — En 1843, au lieu appelé Collonges : T. R. et pavé de mosaïque de cinq

mètres carrés, à dessins géométriques avec représentations de fruits ou de poissons (détruit). — Sous le château : autre débris de mosaïque et fragments de poteries.

Y

YENS. — Au hameau de Buchillon : tombe helvète avec poignard en bronze. — T. R.

YVERDON. — Eburodunum; Castrum Ebredunense (provincia Maxima Sequanorum) et plus tard Ebrudunum Sapaudiæ (1). Eburodunum n'était, comme Minnodunum et Losanna, qu'un simple Vicus; mais la position qu'il occupait au bord d'un lac communiquant avec le Rhin par la Thièle et l'Aar, a dû lui donner une certaine importance commerciale; il est donc probable que c'est à Eburodunum-Yverdon et non à Eburodunum-Embrun ou plutôt Chorges (2), que résidait le Præfectus Classis Barcariorum Ebruduni Sapaudiæ, (*Notitia Dignitatum*) titre qu'on pourrait traduire par Commandant de la flotte stationnée à Yverdon. (*Guérard. Essai sur le système des divis. territ. de la Gaule.*)

La ville antique occupait un espace de terrain de cent à cent cinquante mètres de large entre la Thièle et le ruisseau du Buron. Les Jordils, le Pré de la Cure, le cimetière et l'île formée par la Thièle et le canal des moulins, étaient jusque il y a peu d'années, jonchés de débris romains. Des constructions antiques ont été retrouvées aux *Bains*. (*L. Rochat, Recherches sur les antiquités d'Yverdon,* 1862.)

Pris et incendié par les envahisseurs barbares qui ont saccagé l'Helvétie dès le règne de Gallien, ce Vicus fut remplacé par un Castrum à une époque qu'on peut faire remonter au règne de Valentinien. Les ruines du fort sont près du cimetière; elles forment un carré irrégulier de dix-huit mille six cents mètres. On a reconnu des traces d'incendie dans les couches de terrain inférieures aux fondations de cet édifice. Les fouilles qui y furent pratiquées en 1820, ont mis au jour une statuette de Mercure, des fûts de colonnes en marbre, sept inscriptions et des monnaies de Trajan, Dèce, Constantin, Théodose et Honorius.

Aux Jordils : restes d'un aqueduc ou égoût voûté. — Sur un tronçon de colonne : VINDEDO.

En l'Isle : cimetière remontant au Bas-Empire et découvert en 1769; squelettes en terre libre; petits vases et plats en terre sigillée; lampes; monnaies de Constantin, Julien et Valens.

Au Pré de la Cure : C. B.; les squelettes reposaient parmi les ruines romaines comme on l'a constaté souvent ailleurs; le plus grand nombre était en terre libre, quelques-uns dans des tombes dallées et d'autres dans des cercueils en bois. Plusieurs objets de ces tombes portaient des emblèmes chrétiens.

Autre cimetière de la même époque aux Jordils; on y a trouvé une bague en bronze avec une croix grecque gravée sur le chaton et deux monnaies en or, tête de profil, croix en regard et légende : FRODOLINVS M. Au revers : croix et légende : ENNALIV . . . La seconde a pour légende : MAV . INV . MON et au revers : VAILIANIS CIVI. (*L. Rochat, Recherches sur les antiquités d'Yverdon*, 1862.)

INSCRIPTIONS :

(*139 Momms.*)

MERCVRIO
APOLLINI
MINERVAE
TOGIRIX . METIAE F
V S L M

(*Yverdon.*)

A Mercure, à Apollon, à Minerve, Togirix, fils de Métia, a consacré cet autel.

(1) Le nom de Sapaudia paraît pour la première fois dans A. Marcellin.

(2) La Durance n'est et n'a jamais été navigable que près de sa jonction avec le Rhône : non est navium patiens. (*Tite-Live*, XXI, 31. *V. encore Ausone, Idylle* (*Mosella*), *vers* 479 *et S. Italicus*, III, 468.)

(*140 Momms.*)

SVCELLO
IP . . D CO
V S L M
(*Yverdon.*)

Au dieu . . . . Sucellus Ip . . a fait ce vœu.

(*141 Momms.*)

VICTORIAE
IVST . VATTO
V . S . L . M .
(*Yverdon.*)

A la victoire, J. Vatto a consacré cet autel.

Orelli lit à la seconde ligne : IVSIVALLO : (*nom propre.*)

(*136 Momms.*)

MARTI
AVG
C . SENTIVS . DIADV
MENVS . MEDICVS
V S L M
(*Yverdon.*)

A Mars Auguste, C. S. Diadumenus, médecin, a consacré cet autel.

(*138 Momms.*)

MERC . AVG
I . SILANIVS . CANDIDVS
NOMINE . SVO . ET
M . SILANI . SABINI
ET . T . SILVI . SIMILIS
FRATRVM . S . . ORVM
EX . HS . N IIII . T . P . I
M DOMITIVS MAGNVS
HERES . PONEND CVRAVIT
ET . EO . AMPLIVS . DE . SVO
ADIECIT . HS N ∞ CCCC
DONA . VENIBVNT
AD ORNAMENTA . EIVS
ET . EX . STIPIBVS
PONENTVR
(*Yverdon.*)

A Mercure Auguste. . . . Silanius Candidus, en son nom et celui de ses frères, M. Silanus Sabinus et T. Silvius Similis, a consacré par testament quatre mille sesterces pour élever ce monument, M. Domitius Magnus son héritier, en a ordonné l'exécution, en y ajoutant mille quatre cents sesterces de sa propre fortune.

Sur l'autre face : Le produit des dons et des offrandes sera destiné à orner l'autel.

SESTERTIA. (V. Avenches, Inscrip. nº 154.)

STIPES : *offrandes.* (V. Avenches, Inscrip. nº 155.)

(*142 Momms.*)

C . FLAVIO . CAMILL . .
II VIR . COL . HEL . FLAMINI
AVGVSTI
QVEM . ORDO PATRONVM
CIVITATIS . COOPTAVIT EIQ
OB MERITA EIVS ERGA REM
PVBLICAM . SCHOLAM ET
STATVAS . DECREVIT
VIKANI
EBVRODVNENSES
AMICO ET PATRONO
(*Yverdon.*)

A C. Flavius Camillus, Duumvir de la colonie Helvétique (d'Avenches), Flamen d'Auguste; le Sénat (d'Avenches) l'a choisi pour Patron du pays et lui a consacré des portiques et des statues en reconnaissance des services signalés qu'il a rendus à la chose publique. Les habitants du bourg d'Yverdon, à leur ami et Patron.

DUUMVIR. (V. Avenches, Inscrip. nº 184.)

FLAMEN AUGUSTI. (V. Nyon, Inscrip. nº 119.)

PATRONUM. (V. Avenches, Inscrip. nº 175.)

CIVITATIS. (V. Avenches, Inscrip. nº 192.)

VIKANI. (V. Lausanne, Inscrip. nº 133.)

(*143 Momms.*)

IVLIAE C . IVLI CAMIL
LI FILIAE FESTILLAE
PRIMAE AVG .
FLAMINICAE VICINAE
OPTIMAE OB EGREGIA
EIVS MERITA
VIKAN EBVRODVN
(*Yverdon.*)

A Julia Festilla, fille de C. Julius Camillus, première flamine d'Auguste, leur excellente voisine, pour les grands services qu'elle leur a rendus, les bourgeois d'Yverdon.

FLAMINICA AUG. (V. Vincy, Inscrip. nº 112.)

VIKANI. (V. Lausanne, Inscrip. nº 133.)

TIMBRES DE POTIERS :

1	SATVRNINI
2	COIVS . FE
3	PLACIDU
4	ACVITA
5	IVLIAN
6	CRESTI
7	PRIM

Sur un cercle de bronze : VTERE FELEX.

Dans le marais d'Yverdon : couteau de bronze dont le manche se termine en volutes, gravure lambrequinée le long du dos de la lame.

YVONAND. — Au hameau de Mordagne, près d'Yvonand, on a trouvé en creusant une cave des pilotis à quatre mètres de profondeur et à trois cent cinquante mètres de la rive actuelle du lac. — T. R. Tronçons de colonne, chapiteaux en bronze, statuette de la *Victoire*, monnaies impériales jusqu'à Constantin, fragment d'inscription portant : CATONI, et tombes burgondes au milieu de ces ruines romaines. — Belle mosaïque déterrée à la Baumaz, entre Cheyres et Yvonand (en 1778); elle représente Orphée entouré d'animaux sauvages.

YVORNE. — Celt en bronze. (*Mus. de Laus.*) — C. B. Le musée de Lausanne possède une grosse plaque de ceinturon en fer damasquiné d'argent qui provient de ce cimetière. Cette plaque a douze centimètres de long sur quinze de large.



CANTON DE VAUD

RÉSUMÉ ARCHÉOLOGIQUE

AGE DE PIERRE

Le *premier âge de pierre* dans ce canton n'a fourni jusqu'ici qu'un seul spécimen trouvé récemment à Lutry. (*V. Lutry.*) Celui de la *pierre polie*, les stations lacustres exceptées, n'est que faiblement représenté.

(*a*) GROTTES A OSSEMENTS. — On ne connaît que celles de *Scé* (*V. Montreux.*) et de *Covatanes*. Cette dernière appartient à la fois aux âges de pierre et de bronze. (*V. Vuitebœuf.*)

(*b*) PALAFITTES. — La station la plus considérable est celle de Concise, explorée par feu F. Troyon.

(*c*) SÉPULTURES. — A Pierre-à-Portay (*V. Lausanne.*) et au Châtelard (*V. Lutry.*) : sarcophages en pierres non taillées avec squelettes placés dans une attitude repliée. Ces étranges sépultures ont été détruites sans avoir été scientifiquement étudiées. (*Lettre de M. Buttin, à Yverdon.*)

AGE DE BRONZE

(*a*) PALAFITTES. — L'âge de bronze domine dans les palafittes du canton de Vaud.

(*b*) GROTTES A OSSEMENTS. — Nous ne connaissons que celle de Covatanes. (*V. Vuitebœuf.*)

(*c*) FONDERIES. — Celle d'Echallens est la mieux constatée; d'autres localités portant sur la carte l'indication de fonderies ne représentent peut-être que des dépôts.

(*d*) TOMBES. — L'inhumation est le seul mode funéraire pratiqué en Suisse durant l'âge de bronze.

(1) Squelettes enfouis dans des couches de sable ou de gravier.

(2) Entourés de dalles brutes en forme de sarcophage.

(3) Déposés à niveau du sol et recouverts d'un amas de pierres (*kairn*) formant un cône de quatre-vingts centimètres à deux mètres de haut.

AGE DE FER

(ÉPOQUE HELVÈTE ET HELVETO-ROMAINE)

(*a*) PALAFITTES. — L'âge de fer s'y trouve quelques fois associé à celui de bronze.

(*b*) TOMBES :

(1) *Kairn* pareils à ceux de l'âge de bronze et toujours à *inhumation*.

(2) Les *tumuli*, si nombreux dans la Suisse orientale, sont très rares dans le canton de Vaud. Ici ils remontent généralement aux premiers temps de la domination romaine ; la plupart sont à *incinération*, à noyau de pierres ou en simple terre. On y trouve souvent des tuiles à rebords isolées ou d'autres objets d'origine romaine.

(ÉPOQUE ROMAINE)

A l'exception des parties montueuses du centre, le sol du pays de Vaud est jonché de ruines dont on reconnait aisément l'origine romaine aux tuiles *à rebords* qui les accompagnent.

Les colons romains paraissent s'être fixés de préférence sur le littoral du lac de Genève, dans les environs d'Avenches et près des grandes voies.

(*a*) CIMETIÈRES A USTION. — Urnes cinéraires déposées en simple terre à trente ou quarante centimètres de profondeur et à quelques centimètres de distance les unes des autres ; des monnaies, des objets de toilette, des fioles en verre calciné par le feu du bûcher, des coupes en terre sigillée et les débris de ferrure de l'*arca* qui renfermait ce petit mobilier funéraire, sont dispersés autour de l'urne.

(*b*) CIMETIÈRES A INHUMATION. — Une étroite fusion s'était déjà opérée entre les Romains et les Burgondes lorsque les progrès du christianisme vinrent généraliser partout cette pratique funéraire ; on peut donc établir en principe que les tombes *à inhumation* qui renferment des monnaies ou des objets de fabrication romaine appartiennent déjà à l'époque burgonde.

(*c*) DÉPOTS DE MONNAIES. — Ils remontent généralement à la fin du IIIme ou à la première moitié du IVme siècle. Cette époque coïncide avec les premières invasions barbares et la destruction d'Avenches.

(*d*) VOIES. — La grande voie de Martigny à Genève est bien déterminée par ses pierres milliaires mais ailleurs on ne rencontre que des tronçons qui vont se perdre au milieu des champs. Pour souder ensemble ces *membra disjecta*, j'ai trouvé quelques indications dans Haller (*Helvetien u. den Römern*), Exchaquet (*Dict. des ponts et chaussées*), Levade (*Dict. du C. de Vaud*) et dans les anciennes dîmeries ; mais c'est surtout à messieurs les pasteurs et aux *vieilles gens* des villages que je dois les meilleurs renseignements.

Les voies romaines sont désignées dans les campagnes sous le nom de *Chemin de l'Etraz, la Grande Vy, Chemin de la reine Berthe, Chemin des mulets;* ces dénominations commencent à se perdre mais on les retrouve souvent sur les anciens plans cadastraux. — Les vieilles routes devenues aujourd'hui chemins vicinaux et les routes modernes sont fréquemment construites sur la voie antique. (*V. Bosséaz, Senarclens, Concise, etc.*)

Quelques fragments de chemins romains ont survécu au temps et aux empiètements de l'agriculture; ils sont pavés de grosses pierres, taillés dans le roc ou le plus souvent formés d'une épaisse couche de *macadam*. Leur largeur ne peut pas être déterminée exactement; elle paraît varier de quatre à cinq mètres, mais dans certains passages difficiles de montagnes elle n'atteint que un mètre trente à deux mètres. (*Qua vix singuli carri ducerentur, César*, I, 6.)

On voit que la partie occidentale du canton est sillonnée de routes conduisant dans les Gaules par les défilés du Jura; plusieurs de ces voies sont très rapprochées les unes des autres et aboutissent au même point, il nous semble évident qu'il n'y a eu là que changement de tracé.

(ÉPOQUE BURGONDE)

(*a*) CIMETIÈRES. — Très nombreux dans le canton de Vaud et surtout dans le voisinage des établissements romains.

(1) Sarcophages en pierres brutes sans mortier.

(2) Sarcophages maçonnés en pierres et par exceptions en briques.

(3) Fosses taillées dans des bancs de molasse ou creusées en terre avec traces de cercueils en bois. L'*inhumation* est le seul mode funéraire usité à cette époque.

Les Burgondes choisissaient de préférence, pour l'emplacement de leurs cimetières, les moraines, les tertres graveleux ou les ruines d'habitations romaines dont ils employaient les matériaux à la construction des sarcophages.

La plaque de ceinturon en bronze ou en fer damasquiné d'argent avec emblèmes chrétiens et le coutelas (*scramasax* de G. de Tours) sont le signe caractéristique de la tombe burgonde; la hache, le fer de lance ou l'épée à deux tranchants n'y figurent que comme exception.

(*b*) RETRANCHEMENTS. — Les lieux retranchés indiqués sur notre carte peuvent être considérés comme *post romains* (*V. Gollion.*); quelques-uns semblent même ne remonter qu'au commencement du moyen-âge.



